



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 12 au 16 août 2012



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger

Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz

www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Les cours flambent, la facture alimentaire de l'Algérie s'alourdirait au 2ème semestre 2012	P 4
Entités économiques Deux tiers des entreprises concentrées au Nord	P 6
Mise à niveau des PME Un programme qui nécessite une expertise	P 8
Sonatrach et Sonelgaz appelées à la rescousse Nos entreprises souffrent du manque de plan de charge	P 9
Législation des changes et mouvement des capitaux Mise en place d'un fichier national	P 10
Mécanisation de la filière tomate Un pari à gagner impérativement	P 11
En attendant les travaux de réhabilitation Plus d'une vingtaine de nouveaux projets industriels en cours de réalisation	P 12
Le pourquoi des tensions au niveau de la consommation électrique en Algérie	P 13
Enquête mensuelle Baromètre des chefs d'entreprise Le taux de change actuel est défavorable	P 18
Dépendance aux hydrocarbures Répercussions négatives sur l'économie algérienne	P 19
L'Algérie importera du blé dur Salée sera la facture!	P 21
Ould Abbas s'attaque aux spéculateurs sur le médicament «Je vais continuer à déranger ces gens-là»	P 23
Construction d'une Centrale Électrique Géante À Boumerdès Les mesures de l'Etat pour éviter «l'électrocution»	P 25
Contrôle de la qualité des produits de consommation 32 commerçants mis en demeure	P 27
Selon Djamel Ould Abbas «Une unité privée de production de médicaments, en septembre à Khemis-Miliana»	P 28
M. Liès Kerrar, P-DG Humilis Corporate Finance, à "LIBERTÉ" La valeur du dinar est en train de baisser	P 29
Elle a atteint un taux de 8,2% en juillet Le gouvernement impuissant face à l'inflation	P 31
Biskra Dynamisme économique et ambitions	P 34

SOMMAIRE *Suite ...*

PME	
Souk Ahras Groupe d'appui aux éleveurs de vaches laitières Un programme pour améliorer la production de lait cru	P 36
TIC	
Téléphonie mobile, Des bilans prospères pour les trois opérateurs	P 38
Païement par carte interbancaire La généralisation de l'opération fait face au vide juridique	P 39
Communauté nationale à l'étranger La délivrance des passeports biométriques effective	P 41
FINANCEMENT	
Skikda 670 dossiers agréés en six mois par l'ANSEJ	P 43
Sur fond de situation politique inquiétante Le dinar en chute libre	P 44
Tissemsilt 250 projets financés par la CNAC	P 46
Tlemcen 1.788 projets financés par l'ANSEJ	P 47
Notation des banques Un projet d'une agence algérienne en préparation	P 48
173 000 CCP inactifs depuis plus de dix ans Algérie Poste revoit sa feuille de route	P 50
Les banques algériennes seront «notées» en 2013 Une agence de notation, pour quoi faire ?	P 52
Coopération / International	
Son Excellence Liu Yuhe, Ambassadeur De Chine, À L'Expression De nouveaux projets pour diversifier la coopération	P 54
Fabrication de tracteurs agricoles Création à Alger d'une société algéro-américaine	P 56
Evénements	
Constantine Deux projets de l'ANSEJ brevetés par l'INAPI	P 67
Semaine d'amitié algéro-espagnole, M. José-Manuel Rodriguez-Martinez, consul général d'Espagne "Une opportunité de renforcement du partenariat économique"	P 58
Du 8 au 13 octobre 6e Salon International du Véhicule Industriel d'Alger (SIVI)	P 60

Support	Le Maghreb Emergent	Date	13 août 2012
Titre	Les cours flambent, la facture alimentaire de l'Algérie s'alourdirait au 2ème semestre 2012		



Les céréales, le sucre et le soja ont été fortement affectés par les conditions climatiques défavorables de ces dernières semaines. L'Indice de la FAO des prix alimentaires a grimpé de 6 % et l'on s'attend à un impact significatif sur les prix de la poudre de lait et de la viande. L'Algérie fortement dépendante de l'importation devra composer avec des cours qui flambent pour le 2ème semestre de 2012, après une baisse de 17 % de sa facture alimentaire au 1er semestre.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté cette semaine 225.000 tonnes de blé meunier d'origine optionnelle à 348 dollars la tonne, coût et fret inclus, pour l'expédition en septembre, a rapporté mercredi l'Agence de presse Reuters citant des traders européens. L'origine de la marchandise devrait être française.

Le volume acheté est jugé « relativement faible » par les traders, arguant du manque d'offres attractives au moment où la récolte en France, principal fournisseur de l'Algérie en blé, a été affectée par les conditions météorologiques et des prix beaucoup plus chers du blé des autres origines. Mais, ils restent convaincus que l'Algérie devrait revenir sur le marché pour bientôt, acheter plus de blé, au moment où les prix des céréales s'emballent sur marchés mondiaux. Rien que pour blé tendre (utilisé pour la farine), l'Algérie importe mensuellement près de 450.000 tonnes pour couvrir ses besoins en farine destinée à la panification.

Durant le premier semestre de l'année en cours, elle a importé 2,35 millions de tonnes de blé tendre pour un montant de 681 millions de dollars.

Le blé dur (utilisé pour la production de la semoule et des pâtes alimentaires) ainsi que l'orge ne devraient pas être importées en raison des bonnes prévisions de récolte pour la campagne 2011-2012, selon l'OAIC qui table sur une production avoisinant les 6 millions de tonnes.

Une facture plus salée

Toutefois, la facture risque d'être plus salée que prévue au deuxième semestre pour l'Algérie qui importe en moyenne près de 7 millions de tonnes de céréales annuellement pour un coût avoisinant les 3 milliards de dollars, surtout que les prix ont augmenté de manière très significative au mois de juillet dernier atteignant une hausse de 17% par rapport à juin, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Le blé a augmenté de 19 % et le maïs de 23 %, conséquence de la détérioration brutale des perspectives de récoltes, particulièrement pour le maïs aux Etats-Unis et le blé en Russie. Le blé qui s'échangeait à 200 euros la tonne en juin a atteint plus de 263 euros la tonne sur le marché européen à la clôture ce vendredi pour les contrats de novembre.

A Chicago le contrat blé pour échéance septembre s'établissait à 272 euros la tonne, alors que sur le marché du blé dur, les cours s'affichent sur un nominal de 315 euros la tonne. La hausse risque de s'accroître davantage après la publication ce vendredi du rapport mensuel du ministère de l'Agriculture américain (USDA) qui a revu à la baisse ses prévisions de production de céréales, tandis que la Russie annonçait une baisse de ses prévisions de plusieurs millions de tonnes.

Hausse générale des produits alimentaires

La hausse de la facture des importations se dessine ainsi à l'horizon. La situation est préoccupante pour l'Algérie qui a importé pour près de 10 milliards de dollars de produits alimentaires en 2011. En effet, tous les produits alimentaires ont enregistré des hausses en juillet et le seraient davantage durant les prochaines semaines.

L'indice FAO qui mesure les fluctuations mensuelles des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base (sucre, céréales, produits laitiers, viande, huiles et matières grasses) a enregistré une augmentation de 6% en juillet. Cette hausse de juillet s'explique essentiellement par un bond des prix des céréales (17 %) et du sucre (12 %), et par des augmentations plus modérées des huiles /graisses (2 %).

Les cours internationaux de la viande et des produits laitiers sont restés plus ou moins inchangés, selon l'indice de la FAO. « Mais pas pour longtemps », rétorquent certains experts qui redoutent une hausse plus ou moins prononcée des prix de la poudre de lait et de la viande du fait de la hausse des céréales, principal intrant dans la production de ces aliments.

Ferhat Yazid

Support	El Moudjahid	Date	12 août 2012
Titre	Entités économiques Deux tiers des entreprises concentrées au Nord		

Plus de 617.550 entités économiques sont concentrées dans la région nord du pays, soit deux tiers de l'ensemble (934.250 entités), selon les données du recensement économique (RE) effectué par l'Office national des statistiques (ONS).

Avec 309.830 entités économiques, la région Nord Centre qui compte 10 wilayas sur les 48 que compte le pays est la plus peuplée avec 33,2%, soit un tiers du chiffre global, précisent les chiffres définitifs de la première phase du RE qui servira à la mise en place d'un ensemble d'enquêtes statistiques. En général, les résultats du recensement relèvent la forte concentration des entités économiques au niveau de 21 wilayas du pays, représentant 70% de l'ensemble des entités.

En effet, 13 wilayas regroupent environ près 60% des entités économiques, il s'agit d'Alger, Oran, Sétif, Tizi Ouzou, Béjaïa, Batna, Tlemcen, Blida, Chlef, Constantine, Msila, Bordj Bou Arréridj et Skikda. En ajoutant seulement 8 wilayas, ce taux passe à près de 70%. Il s'agit des wilayas de Mila, Djelfa, Mascara, Boumerdès, Annaba, Biskra, Oum El-Bouaghi et Aïn Defla. Dans la région Nord Centre du pays, deux grandes activités sont dominantes, à savoir le commerce qui représente 53,3% et les services avec 35%, relève l'office, ajoutant que le secteur tertiaire (administration, éducation, corps organisés et hôpitaux, etc.) dans la région Nord compte 273.357 entités.

La wilaya d'Alger compte 97.019 entités économiques, dont 56,3% activent dans le commerce, suivie par les wilayas de Tizi Ouzou avec 37.276 et Béjaïa avec 31.197 entités. La région Nord-Ouest avec ses sept wilayas compte 166.632 entités, dont plus de 89% se trouvent dans le secteur tertiaire et 9,9% dans l'industrie. Oran arrive en tête avec 52.852 entités suivie par Tlemcen (30.086) et Mascara (20.975 unités). Quelque 141.090 entités ont été recensées dans la région Nord Est qui compte 8 wilayas. Plus de 88% des entités de cette région du pays exercent leurs activités dans le secteur tertiaire.

Dans cette région, trois wilayas dominant, il s'agit de Constantine qui comptabilise 25.729 entités, suivie par Skikda (21.701) et Mila avec 21.334 entités. La région des Hauts Plateaux avec ses 14 wilayas compte 236.515 entités économiques.

La structure sectorielle des activités dans cette région est quasi identique à celle des autres avec 98,6% de l'activité, concentrée au niveau du secteur tertiaire. Trois wilaya se taillent 43% du total du tissu économique de cette région avec en tête Sétif qui regroupe le plus grand nombre d'entités (47.392), suivie par Batna (30.388) et Msila (23.266) et enfin El-Bayadh avec 4.819 entités économiques seulement. Enfin, 80.083 entités ont été recensées dans la région Sud, composée de neuf wilayas. Biskra est en tête de liste avec 19.469 entités, suivie par Ouargla (14.396), El-Oued 13.617 entités.

Ces trois wilayas accaparent de 59,2% de l'ensemble des entités de la région et enfin la wilaya d'Illizi avec 1.432 entités économiques.

La nouveauté de cette opération de recensement réside dans l'exploitation des questionnaires qui a été réalisée, pour la première fois en Algérie, selon une nouvelle technique, à savoir l'utilisation de la lecture automatique des documents (LAD), permettant une exploitation rapide et de bonne qualité.

Les résultats de cette première phase du RE, qui a coûté près de 1,4 milliard de DA, constituent un atout important de développement de la production de statistiques en adéquation avec les besoins de l'économie nationale et permettront d'améliorer la gouvernance de l'économie par une prise de décisions plus pertinente, grâce à une meilleure connaissance du tissu économique.

La 2e phase du RE, qui est une enquête de structure, sera lancée au 2e semestre 2012, et consistera, en plus de la récupération du bilan comptable, à renseigner des questionnaires adaptés à chaque activité.

Support	L'Expression	Date	12 août 2012
Titre	Mise à niveau des PME Un programme qui nécessite une expertise		

La réussite du programme national de mise à niveau, doté d'une enveloppe financière de 386 milliards DA, nécessite une expertise performante capable de déceler les lacunes des PME bénéficiaires et de les résoudre.

C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger le président du Conseil national consultatif de la PME (CNC/PME), M. Zaïm Bensaci. S'exprimant lors d'une conférence débat autour de la situation des entreprises privées en Algérie, il a estimé qu'«une application efficace du programme n'exigeait pas uniquement des moyens financiers conséquents mais aussi une expertise performante et capable de déceler les lacunes des PME bénéficiaires et de les résoudre».

Selon lui, l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME), qui souffre d'un manque flagrant d'experts, «n'est pas assez structurée pour appliquer le programme de mise à niveau», lancé en janvier 2011. M.Bensaci a, dans ce sens, appelé à assurer un véritable accompagnement aux PME pour qu'elles puissent tirer profit du programme et de ses importantes ressources financières.

«C'est un tort de faire une fixation sur le nombre de dossiers traités et dire nous avons enregistré tel ou tel nombre d'entreprises éligibles (à) l'essentiel c'est que les PME bénéficiaires puissent profiter réellement de cette aubaine que constitue le programme», a-t-il souligné.

Même si l'objectif de faire bénéficier 20.000 PME à l'horizon 2014 «ne sera jamais atteint», le plus important est de contribuer au développement d'une classe de PME compétitives et productives.

Support	L'Expression	Date	12 août 2012
---------	--------------	------	--------------

Titre	Sonatrach et Sonelgaz appelées à la rescousse Nos entreprises souffrent du manque de plan de charge
-------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les sous-traitants ne peuvent pas se développer sans l'existence d'une réelle volonté des donneurs d'ordre.

La réussite du Programme national de mise à niveau, doté d'une enveloppe financière, de 386 milliards de DA, nécessite une expertise performante capable de déceler les lacunes des PME bénéficiaires et de les résoudre, a indiqué à Alger le président du Conseil national consultatif de la PME (CNC/PME), M.Zaïm Bensaci.

S'exprimant lors d'une conférence-débat autour de la situation des entreprises privées en Algérie, il a estimé qu'«une application efficace du programme n'exigeait pas uniquement des moyens financiers conséquents mais aussi une expertise performante et capable de déceler les lacunes des PME bénéficiaires et de les résoudre».

Selon lui, l'Agence nationale de développement des PME (Andpme) qui souffre d'un manque flagrant d'experts, «n'est pas assez structurée pour appliquer le programme de mise à niveau», lancé en janvier 2011.

M.Bensaci a, dans ce sens, appelé à assurer un véritable accompagnement aux PME pour qu'elles puissent tirer profit du programme et de ses importantes ressources financières. «C'est un tort de faire une fixation sur le nombre de dossiers traités et dire nous avons enregistré tel ou tel nombre d'entreprises éligibles, l'essentiel c'est que les PME bénéficiaires puissent profiter réellement de cette aubaine que constitue le programme», a-t-il souligné.

Même si l'objectif de faire bénéficier 20 000 PME à l'horizon 2014 «ne sera jamais atteint», le plus important est de contribuer au développement d'une classe de PME compétitives et productives.

Le président du CNC/PME a souligné la nécessité d'établir une coordination entre les différents intervenants dans la mise en oeuvre du programme pour «éviter toute dualité et avancer dans un seul sens». C'est cette même dualité, a-t-il dit, qui était à l'origine de l'échec du programme de mise à niveau du ministère de l'Industrie et de celui de MEDA1, lancés tous les deux en même temps sans qu'il y est la moindre coordination.

Il a, par ailleurs, déploré le fait que les décisions prises lors de la dernière tripartite en faveur des entreprises en difficultés financières ne soient pas encore appliquées de façon effective. Fidèle à ses positions en matière de sous-traitance, M. Bensaci a affirmé que les entreprises de ce tissu ne peuvent pas se développer sans l'existence d'une réelle volonté des donneurs d'ordre (grandes entreprises) comme Sonatrach et Sonelgaz de leur faciliter l'accès aux marchés.

Support	El Moudjahid	Date	12 août 2012
---------	--------------	------	--------------

Un fichier national des contrevenants en matière de législation des changes et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger a été mis en place par un décret exécutif paru au dernier Journal officiel.



Institué auprès du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie, le fichier est une banque de données dans laquelle est enregistrée toute personne, physique ou morale, résidente ou non résidente, ayant fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction à la législation en la matière, précise le texte.

Le fichier est exploité pour l'élaboration de la politique de prévention et de lutte en matière d'infraction de change, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la vérification des antécédents des contrevenants, la prise de mesures conservatoires à l'égard des contrevenants, l'établissement des statistiques, et l'établissement du rapport annuel destiné au Président de la République. Le fichier est alimenté par la Banque d'Algérie sur la base de procès-verbaux de constat d'infraction et des mesures conservatoires prises par le gouverneur à l'encontre des contrevenants.

Il peut être tenu par le ministère des Finances à partir des données provenant des procès-verbaux de constat d'infraction établis par les autres agents habilités et des décisions prises par le comité national et les comités locaux des transactions.

Les données du fichier sont accessibles exclusivement au comité national des transactions, aux comités locaux des transactions, à l'Inspection générale des finances (IGF), aux directions générales des changes de la Banque d'Algérie, des douanes, des impôts, de la comptabilité, la direction de l'agence judiciaire du Trésor, la Cellule de traitement du renseignement financier, la direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes.

Les autorités judiciaires et les officiers de police judiciaire peuvent également demander des renseignements sur toute personne physique ou morale inscrite sur le fichier.

Support	El Moudjahid	Date	12 août 2012
Titre	Mécanisation de la filière tomate Un pari à gagner impérativement		

Le président de la Chambre nationale d'agriculture, M. Mohamed Bouhedjar, a indiqué, jeudi à Annaba, que la mécanisation de la filière tomate constitue un "pari qu'il importe impérativement de gagner pour améliorer la production et participer à la sécurité alimentaire".



Le président de la Chambre nationale d'agriculture, M. Mohamed Bouhedjar, a indiqué, jeudi à Annaba, que la mécanisation de la filière tomate constitue un "pari qu'il importe impérativement de gagner pour améliorer la production et participer à la sécurité alimentaire".

M. Bouhedjar, qui animait une rencontre de sensibilisation sur l'avenir de la filière de la tomate industrielle, inscrite dans le cadre du renouveau agricole et rural, a mis l'accent sur "la nécessité de changer les mentalités" et de "traiter avec les producteurs agricoles de la même manière qu'avec les opérateurs économiques de première catégorie".

Les producteurs agricoles ont été invités dans ce sens à se structurer en groupements agricoles d'intérêts qui puissent traiter sur des bases économiques et œuvrer à la valorisation des exploitations pouvant être concernées par la mécanisation.

Au cours des débats avec les producteurs de tomate de la wilaya d'Annaba, il a été souligné "la nécessité de s'adapter à la nouvelle vision économique de la filière tomate industrielle" et de "faire un travail de proximité avec la base afin d'expliquer les lois et les mesures prises en vue d'accompagner cette orientation".

La production globale de tomate industrielle pour l'année 2012, dans la wilaya d'Annaba, est estimée à 900.000 quintaux sur une superficie exploitée de 2.900 hectares.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	13 août 2012
Titre	En attendant les travaux de réhabilitation Plus d'une vingtaine de nouveaux projets industriels en cours de réalisation		

Dans le cadre de la promotion des investissements à travers la wilaya d'Oran, 23 nouveaux projets industriels, répartis à travers les différentes zones industrielles, sont en cours de réalisation, apprend-on de sources proches de la commission socioéconomique de l'APW.

Nos sources indiquent que la concrétisation de ces projets permettra la création de plus de 2.500 nouveaux emplois. Nos interlocuteurs signalent que l'ensemble des chantiers ont été lancés et certaines unités industrielles ont déjà été achevées et sont actuellement en activité, à l'image de l'unité de fabrication des tapis qui emploie plus de 500 employés.

Les activités de ces nouvelles unités concernent, entre autres, la transformation des plastiques, la fabrication de pièces détachées, la fabrication de produits paramédicaux, etc.

D'autre part, nos sources indiquent que les travaux de réhabilitation de plusieurs zones d'activités seront lancés incessamment. Devenues sources de pollution de l'environnement, et en particulier celle de Hassi Ameer, considérée à juste titre comme la zone la plus polluée et polluante à Oran, ces zones vont bénéficier de plusieurs actions.

La zone de Hassi Ameer aura la part du lion où il est prévu des travaux de réfection du réseau d'assainissement, le bitumage des artères et l'installation de l'éclairage public. Ainsi, dans le but d'améliorer les conditions de travail des opérateurs économiques, une enveloppe financière d'environ 510 millions de dinars a été débloquée pour des opérations d'aménagement et de réhabilitation ciblant quelques zones d'activités réparties sur les communes de la wilaya d'Oran, et notamment Oued Tlélat, Hassi Benokba, Sidi Chahmi, Boufatis, Benfréha et Boutlélis.

Ces actions visent aussi à recenser le foncier industriel disponible dans ces zones (totalisant 326 unités opérationnelles ou fermées) afin de le mettre à la disposition de nouveaux investisseurs.

Des comités de suivi composés des représentants des communes et des différents secteurs ont été mis sur pied pour chapeauter les travaux.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	13 août 2012
Titre	Le pourquoi des tensions au niveau de la consommation électrique en Algérie		

Coupure d'électricité, délestage, dans la majorité des wilayas. La situation de Sonelgaz devient la préoccupation première de la population algérienne.

Au moment où les pouvoirs publics algériens placent plus de 80% de réserves de change à l'étranger, pays doté en hydrocarbures, la majorité des Algériens ne s'expliquent pas les importations massives à coups de millions de dollars de gasoil et d'essence sans plomb et ces tensions sur la consommation électrique touchant tant des citoyens avec pourtant des factures, de plus en plus élevées, que des opérateurs qui connaissent des pertes considérables. L'objet de cette modeste contribution est d'essayer d'en expliquer les raisons.

SITUATION DE SONELGAZ ET POURQUOI LES DELESTAGES

En termes de bilan physique, le nombre total de clients électricité de Sonelgaz a été de 7,5 millions d'abonnés, en 2011, en évolution de 4,4% par rapport à 2010, selon le rapport officiel Sonelgaz de 2011.

Les clients « basse tension », continuent de constituer la grosse part du portefeuille électricité suivis, de loin, par la moyenne tension (45.118 abonnés) et 102 abonnés pour la haute tension. La production totale d'électricité en 2011 a ainsi atteint 48.872 GW/h, dont 26.846,6 GW/h assurés par la Société de production d'électricité (SPE, filiale Sonelgaz) et 22.663,9 par des producteurs tiers. A l'instar de l'électricité, le portefeuille gaz est dominé par la clientèle « basse pression » avec 3,341 millions d'abonnés, contre 4.432 clients moyenne pression et 202 abonnés pour la haute pression.

Par ailleurs, le taux national d'électrification a atteint 99% en 2011, soit un taux des plus élevés au monde, alors que la couverture en gaz est de 47,4% avec une projection de dépasser 52%, en 2014.

Sur le plan financier, selon le rapport 2011, le groupe Sonelgaz a engagé des investissements de près de 3 milliards de dollars en 2011, essentiellement financés par des ressources externes. Les crédits bancaires ont couvert 55,8% (120,1 milliards de dinars). Le financement de ce programme d'investissement estimé à 215,4 milliards sz DA, contre 90 milliards de DA, a été assuré par les fonds propres du groupe (41,8%), tandis que la participation de la clientèle s'élève à 4,7 milliards de DA (2,2%).

La part des dotations de l'Etat demeure, quant à elle, minime avec un apport de 600 millions de DA (0,3%). En outre, le niveau exceptionnel d'autofinancement (90 milliards DA) est dû, dans une large mesure, aux remboursements par l'Etat de 59,9 milliards DA, au titre du précompte TVA, du soutien de l'Etat pour la facturation des wilayas du Sud et le préfinancement des programmes publics, à hauteur de 23,9 milliards DA.

De même, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires global de 356 milliards de DA, les métiers de base ayant représenté 68% de ce bilan, dont 39% pour l'activité distribution d'électricité, 18% pour la production d'électricité et 11% pour le transit d'énergie. L'exercice 2011 s'est, toutefois, soldé par un déficit de l'ordre 55,5 milliards de DA.

POURQUOI CETTE SITUATION NEGATIVE

Premièrement, ce déficit s'explique par le manque de vision de l'ensemble de la politique socio-économique du gouvernement où n'ont pas été réalisés les investissements nécessaires, relevant des prérogatives du ministère de l'Energie et pas de l'entité Sonelgaz ; ce qui a eu comme conséquence, faute de projections, un large déficit de production comme j'ai eu à l'expliquer dans l'hebdomadaire parisien « Jeune Afrique » de juillet 2012. Il n'est pas exclu, également, que la diversification de ses activités industrielles lui a fait perdre ses métiers base à l'instar de Sonatrach.

Deuxièmement, par le gel des prix de l'électricité depuis 2005, entraînant un gaspillage au niveau de la consommation, à l'instar de certains produits subventionnés comme le gasoil, l'essence et le pain.

Le niveau d'investissement annuel, dont a besoin le groupe, se trouve, cependant, au-dessus de ses revenus. Même si le rapport ne le dit pas ouvertement, il suggère, d'une façon à peine voilée, une augmentation des tarifs ou alors le gouvernement doit mettre la main à la poche. L'augmentation souhaitable des tarifs selon le rapport Sonelgaz devrait correspondre à une revalorisation de 11% par an pour pouvoir financer les investissements de Sonelgaz, induits par l'augmentation de la capacité de production».

Or le gouvernement vient de décider de geler les tarifs pour 2012 pour des raisons surtout sociales. Je préconise pour une transparence de la gestion de Sonelgaz mais également d'autres entreprises dont Sonatrach, d'aligner le prix de cession pour une transparence de sa comptabilité interne, sur celui des coûts de production avec une marge de profit raisonnable. Pour tester de son efficacité économique, la comparaison avec les standards internationaux serait alors possible et souhaitable.

En contrepartie, au niveau gouvernemental, comme je l'ai suggéré dans un audit réalisé sous ma direction sur le prix des carburants au sein d'un modèle concurrentiel (1) d'installer un organisme indépendant, chargé d'un système de péréquation afin de soutenir les segments à valeur ajoutée et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, toute subvention devant être budgétisée au parlement et le montant structuré inscrit clairement dans la loi de finances annuelle.

Troisièmement, le niveau alarmant des créances impayées. Si le groupe a réalisé un bilan consolidé de 2.050 milliards de dinars, en augmentation de 14% par rapport à 2010, et un chiffre d'affaires brut de 356 milliards de dinars, il peine néanmoins, à recouvrer ses créances. Parmi les plus importantes d'entre elles le précompte TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et le préfinancement des programmes publics.

A cet effet, le groupe Sonelgaz compte solliciter, une nouvelle fois, les pouvoirs publics pour le règlement définitif du dossier d'assainissement financier et pour la mise en 'uvre effective du statut fiscal spécifique à ses sociétés

Ces dossiers des créances impayées ont constitué des facteurs aggravants qui ont maintenu la situation financière du groupe dans un déficit similaire à celui de 2010.

Ces créances impayées aggravent cette situation. Celles-ci ont atteint un niveau élevé de 39,5 milliards de dinars, dont 13 milliards détenues essentiellement auprès de l'administration et 19 milliards auprès des clients privés, selon le rapport de Sonelgaz.

Pour certains responsables des sociétés de distribution, il est impossible de couper l'électricité à certaines institutions, notamment les écoles ou les hôpitaux.

Quatrièmement, les branchements anarchiques, le taux de pertes de l'électricité a été 19,52%, en-deçà des objectifs. Dans l'activité du gaz, le taux de pertes s'élevait à 7,1% dues, comme l'électricité. Sonelgaz, perd annuellement plus de 10 milliards de dinars à cause de la fraude et de l'inefficacité de gestion.

Cinquièmement, un argument développé par les managers de Sonelgaz, le problème d'opposition des particuliers de céder leurs terres et le code des Douanes, amendé en 1997, qui serait un système de gestion par expédition, constituant un problème contraignant au développement de l'entreprise. Selon la direction de Sonelgaz, l'actuel code des Douanes interdit les expéditions échelonnées alors que l'ancien système autorisait l'importateur à donner des valeurs indicatives à certaines expéditions et faisait ressortir la vraie valeur des équipements importés dans le décompte final.

Par contre, l'actuel code énonce que chaque expédition doit être déclarée indépendamment du contrat et doit correspondre à sa juste valeur, ce qui est impossible», selon Sonelgaz, pour qui un contrat de fourniture d'une usine 'clés en main' est un contrat forfaitaire global où les expéditions sont données à titre indicatif.

LOI SUR L'ELECTRICITE / DISTRIBUTION DU GAZ DE 2002 ET URGENCE D'UN NOUVEAU MODELE DE CONSOMMATION ENERGETIQUE

Concernant le premier facteur, cette loi devait favoriser la venue de nouveaux producteurs d'électricité afin de mettre fin au monopole de Sonelgaz et donc favoriser la concurrence qui aurait eu comme impact une augmentation de la production et sur la baisse des prix. Elle est régie par la Loi n° 02-01, du 5 février 2002, relative à l'Electricité et la Distribution du Gaz par canalisations.

Le décret présidentiel n° 02-195 du 1er juin 2002, porte statuts de la Société algérienne de l'électricité et du gaz dénommée «Sonelgaz-Spa». Depuis la promulgation de la loi sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisations, Sonelgaz a dû se restructurer en Groupe industriel de 29 filiales. Cette restructuration a pour raison de préparer cet opérateur historique à faire face à la concurrence qui pourrait apparaître. Déjà dans le cadre de ces filialisations, en décembre 2005, Sonatrach et Sonelgaz ont récupéré totalement leurs filiales et ce, suite à la résolution du Conseil de participations de l'Etat (CPE), le 4 octobre 2005.

Les entreprises, qui deviennent la propriété entière du groupe Sonatrach, sont l'ENTP, l'ENSP, l'ENAFOR, l'ENGTP et l'ENAGEO. Quant à celles qui reviennent à Sonelgaz, ce sont KAHRIF, KANAGHAZ, KAHRAKIB, ETTERKIB et INERGA. Comme existe des investissements conjoints Sonatrach Sonelgaz.

Cela s'est poursuivi récemment où selon l'agence officielle APS, en date du 13 juin 2012, le groupe Sonatrach va céder ses actions dans quatre stations électriques à Sonelgaz qui devrait en faire une deuxième grande compagnie du pays, dans le domaine de l'électricité.

Il s'agit des stations de Tergua, Koudiet Edraouch, Berrouaghia et Skikda qui font actuellement l'objet de négociations avec le groupe pétrolier qui compte se délester de ses actions dans ces usines.

Ainsi réalisée en joint-venture Sonelgaz-Sonatrach (51% des parts pour 49% de SKF), construite par Alstom et Orascom, la centrale va être confiée pour son exploitation et sa maintenance à AOM (Algerian Operating and Maintenance). La centrale électrique de Terga, wilaya d'Ain Témouchent, a été mise en service en février 2012, avec ses trois groupes de 400 mégawatts chacun. Entré en période d'essai depuis février dernier, le premier d'entre eux a été mis en service industriel, il y a une dizaine de jours.

A côté de Sonelgaz, la loi a instauré la commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), relevant du ministère de l'Energie et ayant trois missions principales : la réalisation et contrôle du service public, le conseil auprès des pouvoirs publics en ce qui concerne le marché de l'électricité et du gaz, la surveillance et le contrôle du respect des lois et des règlements relatifs au marché de l'électricité et au marché national du gaz.

Son rôle est de veiller au bon fonctionnement concurrentiel et transparent du marché de l'électricité. Pourtant, les six décrets exécutifs de la loi n'ont pas donné l'impulsion nécessaire à l'application de la loi sur la réforme du secteur de l'électricité, en Algérie, et l'introduction progressive de la concurrence. Concernant la concurrence privée, les conditions nécessaires à leur implantation significative en Algérie ne sont probablement pas encore réunies (environnements bancaire, fiscal, assurances, services connexes, etc.), ne sont pas en place, d'autant plus que les investissements dans le domaine de la production du transport ou de la distribution sont lourds et le retour sur investissement long.

Pour imposer cette concurrence sur le marché, il faut qu'il y ait une abondance de l'offre en quantité et une multitude d'acheteurs. Or, dans l'état actuel de la réglementation, selon le CREG, seuls les distributeurs peuvent acheter de l'électricité. Les autres consommateurs potentiels n'ont pas encore le droit d'acheter de l'électricité à des producteurs, les autres textes d'application n'étant pas entrés en vigueur. Avec le bas prix de cession actuel plafonné et la loi algérienne des 49/51%, il est exclu d'attirer des investisseurs potentiels.

Car les quatre nouveaux producteurs, en théorie, indépendants organiquement de cette entreprise que sont KAHRAMA à Arzew, SKS à Skikda, SKB à Berouagua et Skh, la société Charikat kahrab Hadjrat Ennousse, une centrale de 1.200 MW, dont le capital est, dans la globalité, détenu par des étrangers, dépendent en réalité, de la politique énergétique de Sonelgaz qui est toujours en monopole absolu. Face à cette situation, selon les statistiques internationales, dans 16 ans, l'Algérie aura épuisé son pétrole et 25 ans pour le gaz conventionnel, avec une population d'environ 50 millions d'habitants.

Et ce, tenant compte de la percée du gaz non conventionnel, des coûts croissants, de l'entrée de nouveaux concurrents, des mutations énergétiques mondiales avec un nouveau profil de croissance, et surtout de la forte consommation intérieure, représentant environ, selon le CREG, entre 2015/2020, 60/70% des exportations extrapolées à 85 milliards de mètres cubes gazeux.

Sans une production hors hydrocarbures l'Algérie risque d'avoir des délestages croissants. Or, l'électricité et le gaz sont des éléments fondamentaux, tant au développement économique que pour les citoyens et donc un segment engageant la sécurité nationale.

Et se pose cette question stratégique : quel modèle de consommation énergétique pour l'Algérie horizon 2025/2030, non encore mis en place ; part du gaz conventionnel, du gaz non conventionnel, énergies renouvelables '

Dans ce cadre, pour le futur, et parer à ce triste scénario, quelle est la part, par exemple des énergies renouvelables où selon le rapport Sonelgaz 2011, l'Algérie devrait pour produire 1.200 mégawatts en électricité supplémentaires, par an, d'ici à 2020 et dans ce plan, les énergies renouvelables sont intégrées à hauteur de 40%, en 2030. Récemment, mi-juin 2012, le P-DG de Sonelgaz avance que le programme de 80 milliards de dollars, dont les deux tiers ont été affectés au développement des énergies renouvelables et un tiers pour la promotion de l'efficacité énergétique, permettra d'installer une puissance d'origine renouvelable de près de 21.000 MW entre 2011 et 2030.

Très optimiste, le rapport prévoit 10.000 MW, dédiés à l'exportation pour autant que l'accès aux marchés européens sera rendu possible, et que les risques de commercialisation soient partagés. Mais l'attitude des autorités publiques algériennes est jusqu'à présent ambiguë, décision éminemment politique, Sonelgaz n'étant qu'un opérateur, vis-à-vis du projet « Desertec » qui s'insère dans le cadre de l'axe Afrique du Nord/Europe.

En résumé, faute d'insérer les opérateurs d'électricité et de gaz, au sein d'une vision stratégique, afin d'impulser des investissements nouveaux qui deviennent urgents, il y a une forte probabilité à des délestages croissants.

Cela renvoie à l'urgence d'une plus grande cohérence et visibilité de la politiques socio-économique, à l'Etat de droit et donc à une gouvernance renouvelée.

Support	Liberté	Date	13 août 2012
Titre	Enquête mensuelle Baromètre des chefs d'entreprise Le taux de change actuel est défavorable		

Rebond de l'indice de confiance du mois de juillet qui repasse dans la zone positive avec une valeur de +3 contre -4 en juin. C'est du moins ce que relève l'enquête Baromètre des chefs d'entreprise du mois de juillet 2012.

Cette progression de 7 points, explique-t-on, résulte d'une part, de l'amélioration relative enregistrée par le secteur du BTPH et par celui des industries (hors agroalimentaires) dont les indices ont progressé respectivement de 21 points et de 9 points sans pour autant rejoindre la zone positive et, d'autre part, du maintien du climat favorable aux industries agroalimentaires, qui affichent depuis quatre mois les plus fortes valeurs de l'indice de confiance, de l'ordre de +30 points. Par contre, le secteur des services est le seul qui affiche une forte baisse de son indice, celui-ci passe de 19 points en juin à -16 en juillet.

La qualité des approvisionnements des entreprises en énergie, eau et télécommunications durant le semestre écoulé s'est détériorée pour plus de 30% des chefs d'entreprise alors que 8 à 10% ont constaté une amélioration de la qualité des approvisionnements par leurs fournisseurs.

Concernant les perspectives des enquêtes pour le second semestre de l'année courante, en matière d'utilisation des capacités de production installées, 50% des industriels sont pour le maintien du niveau actuel, 19% sont pour la réduction alors que 31% des industriels envisagent d'investir pour les augmenter. Sur le plan des besoins de crédits d'investissement, 47% souhaitent recourir à des crédits à moyen ou long terme alors que 29% préfèrent les crédits à court terme, et ce, en dépit du fait que pour 81% des concernés, le taux de change actuel est défavorable et les services offerts par le système bancaire sont très peu satisfaisants.

L'enquête mensuelle Baromètre des chefs d'entreprise est un sondage réalisé par Internet. L'indice de confiance des chefs d'entreprise est le résultat le plus connu de l'enquête. Il est calculé à partir de trois questions concernant les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks.

Meziane Rabhi

Support	El Moudjahid	Date	14 août 2012
Titre	Dépendance aux hydrocarbures Répercussions négatives sur l'économie algérienne		

La dépendance aux hydrocarbures se répercutera de manière négative sur l'économie algérienne au cours des deux prochaines décennies, a affirmé l'expert économiste M. Rafik Bouklia lors d'une conférence animée à Oran.



Le souci d'efficacité ne doit plus être concentré sur le prix du baril, mais sur la structure de fonctionnement de l'économie nationale", a estimé M. Bouklia dans sa communication intitulée "Les défis de l'économie algérienne : une prospective à l'horizon 2030", cosignée avec un autre expert, M. Youcef Benabdellah.

"La dépendance aux hydrocarbures est une source d'instabilité pour l'économie du pays", a-t-il prévenu en se rapportant aux résultats de son étude élaborée pourtant sur la base d'un cours pétrolier a priori favorable, au seuil de 100 dollars le baril.

La balance commerciale du pays a été abordée, dans une large mesure, par M. Bouklia qui, à l'appui de ses projections, assure que les importations, utiles à la croissance, seront multipliées par quatre dans le cas le plus favorable.

Par contre, les exportations n'obéissent pas à la même logique, "étant basées sur les hydrocarbures, elles ne suivent pas l'activité économique, mais le rythme d'extraction", a-t-il expliqué. "Pour peu que les ressources naturelles soient saturées, les exportations vont stagner, d'où l'explication profonde des difficultés que connaîtra le pays au cours des prochaines années, avec une hypothèse de croissance des exportations hors hydrocarbures de 2%", a ajouté l'expert. Selon lui, les exportations hors hydrocarbures peuvent croître aussi, mais leur niveau est "trop faible, insuffisant pour infléchir la balance commerciale".

A partir de l'évolution de ces trois éléments (importations, exportations globales et exportations hors hydrocarbures), M. Bouklia prévoit qu'en 2014 ou 2015, le solde de la balance commerciale sera négatif.

En d'autres termes, a-t-il poursuivi, "les importations vont l'emporter sur les exportations, et ce ne sera pas dû à un choc externe défavorable comme ce fut le cas en 1986 quand surgit la crise de la balance de paiement, parce que le prix du baril de pétrole avait chuté à moins de 10 dollars, entraînant l'effondrement du solde commercial".

L'étude présentée par l'expert a retenu un prix de 100 dollars sur les 20 années à venir, donnant ainsi à observer que c'est "la situation structurelle de l'économie algérienne qui fait que la balance commerciale sera déficitaire dans les trois prochaines années". En guise de compensation, il recommandera de "booster la dynamique des exportations hors hydrocarbures du taux actuel de 1% à 15 % des exportations globales pour les prochaines années". Il insistera encore sur ce volet pour prédire "qu'une persistance de solde négatif ne permettra pas de financer l'économie".

Dans ce cas de figure, M. Boukha prévient que "même les réserves de changes constitueront une ressource provisoire seulement, étant elles aussi amenées à diminuer si les importations l'emportent sur les exportations".

D'après ses explications, l'épuisement des réserves de changes induira ensuite l'obligation de recourir à l'endettement externe dont le montant atteindra 280 milliards de dollars à l'horizon 2030. Dans ses recommandations, M. Boukha a mis notamment l'accent sur la consolidation des politiques d'emploi, d'innovation et de productivité.

Selon cet expert, également professeur à l'université d'Oran, davantage d'effort doit être consenti par le secteur privé afin d'assurer la substitution à l'investissement public, observant que "85% des investissements proviennent actuellement du secteur public".

Le rôle prépondérant de l'Etat a été mis en exergue par M. Boukha, faisant valoir, à titre d'exemple, que "sans les dispositifs d'aides à l'emploi, le taux de chômage serait plus élevé, soit autour de 17% au lieu du taux actuel de 10%".

Cet économiste a plaidé en outre pour la mise en œuvre de mécanismes d'incitations à même d'amener le secteur privé à s'inscrire dans la dynamique sociale et la performance ciblée.

De son côté, l'économiste M. Mohamed Bahloul a souligné que la performance d'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée, exige la réunion de quatre attributs. Il s'agit, a-t-il précisé, de "la capacité à fabriquer de la stratégie (organisation autonome), le calcul économique (opportunités et projections d'investissement dans le futur), la capacité à fabriquer des systèmes d'organisation (se différencier, innover) et la capacité à mettre au travail (création d'emplois, de rapport salarial)".

Cette rencontre s'est tenue jeudi soir à l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH) de "haï El-Menzah" (ex-Canastel) dans le cadre du programme culturel élaboré par la Direction de cet établissement à l'occasion du mois de Ramadhan, intitulé pour cette édition 2012 "Les Nuits du cinquantenaire de l'indépendance nationale".

Support	L'Expression	Date	15 août 2012
Titre	L'Algérie importera du blé dur Salée sera la facture!		



*L'Algérie devra composer avec des cours qui flambent
Le gouvernement ne compte ménager aucun effort pour reconstituer les réserves en vue de
satisfaire la demande et éviter une quelconque pénurie.*

L'aggravation de la situation sur les marchés des matières premières agricoles, où les cours s'envolent en raison d'une sécheresse historique aux Etats-Unis, va sûrement affecter l'Algérie. Fortement dépendante de l'importation, l'Algérie devra composer avec des cours qui flambent pour le 2e semestre de 2012, après une baisse de 17% de sa facture alimentaire au 1er semestre.

La situation est inquiétante pour l'Algérie qui a importé pour près de 10 milliards de dollars de produits alimentaires en 2011 au moment où elle s'apprête à adopter un plan d'austérité. Cela est d'autant plus compliqué que les pouvoirs publics «obsédés» par des éventuelles révoltes sont prêts à ne ménager aucun effort pour reconstituer les réserves en vue de satisfaire la demande et éviter une quelconque pénurie ou hausse subite des prix des produits alimentaires de base. Le spectre des émeutes de janvier 2011 plane toujours.

D'ailleurs, particulièrement en ce mois de Ramadhan, il est observé un nombre important de bateaux en rade en attente de décharger leurs cargaisons en denrées alimentaires, matières premières et diverses marchandises.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), l'un des gros importateurs de blé au monde, a acheté récemment 225.000 tonnes de blé meunier d'origine optionnelle à 348 dollars la tonne, coût et fret inclus, pour l'expédition en septembre, a rapporté mercredi dernier l'agence de presse Reuters citant des traders européens. L'origine de la marchandise devrait être française.

Rien que pour le blé tendre (destiné à la farine), l'Algérie importe mensuellement près de 450.000 tonnes pour couvrir ses besoins en farine destinée à la panification.

De ce fait, l'Algérie, qui importe en moyenne près de 7 millions de tonnes de céréales annuellement pour un coût avoisinant les 3 milliards de dollars, devait revenir sur le marché pour acquérir d'autres volumes alors que les prix des céréales s'emballent sur les marchés mondiaux.

Le prix du blé a augmenté de 19%, le montant à déboursé sera certainement exorbitant. Il est à noter, par ailleurs, que la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie avec une part de marché de 82% pour le blé tendre et 59% pour le blé dur.

Les autres fournisseurs sont les Etats- Unis, l'Argentine, le Canada et le Brésil. Selon les observateurs, le volume relativement faible acheté récemment par l'Algérie chez son premier fournisseur s'explique par la faiblesse de la récolte en France, affectée par les conditions météorologiques ainsi que des prix beaucoup plus chers du blé des autres origines.

Dès lors, certains experts redoutent les répercussions de la hausse des céréales sur ceux de la poudre de lait et de la viande du fait qu'il est le principal intrant dans la production de ces aliments. L'indice FAO qui mesure les fluctuations mensuelles des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base (sucre, céréales, produits laitiers, viande, huiles et matières grasses) a enregistré une augmentation de 6% en juillet.

Cette hausse s'explique essentiellement par un bond des prix des céréales (17%) et du sucre (12%), et par des augmentations plus modérées des huiles /graisses (2%). Les cours internationaux de la viande et des produits laitiers sont restés plus ou moins inchangés, selon l'indice de la FAO. Pour rappel, durant le premier semestre de l'année en cours, l'Algérie a importé 2,35 millions de tonnes de blé tendre pour un montant de 681 millions de dollars.

Le blé dur (utilisé pour la production de la semoule et des pâtes alimentaires) ainsi que l'orge ne devraient pas être importés en raison des bonnes prévisions de récolte pour la campagne 2011-2012, selon l'Oaic qui table sur une production avoisinant les 6 millions de tonnes.

A partir de ces prévisions, les importations de blé de l'Algérie sont en recul de 12,7% durant le premier trimestre 2012 à 1,44 Mt contre 1,65 Mt au premier trimestre.

Mohamed BOUFATAH

Support	Le Soir d'Algérie	Date	15 août 2012
Titre	Ould Abbes s'attaque aux spéculateurs sur le médicament «Je vais continuer à déranger ces gens-là»		

Les pénuries récurrentes du médicament sont-elles une fatalité ? Il faut dire que c'en est, là, une spécificité bien algérienne qu'un produit, pourtant disponible sur le marché, soit non accessible au consommateur. Un peu comme pour tous les produits de large consommation, même le médicament n'échappe pas, en fait, au diktat des spéculateurs qui infectent le marché national.

En dépit d'une facture salée, l'une des plus importantes dans le monde, que règle annuellement l'Etat algérien, et malgré des programmes spéciaux régulièrement concoctés pour faire face à la situation, les pénuries sont toujours là.

«Depuis mon arrivée à la tête de ce secteur (en mai 2010), le gouvernement s'est attaqué à plusieurs chantiers. Il y a eu d'abord ce problème de l'importation et vous savez tous ce que j'y ai découvert. Puis, le chantier de la production nationale et, là, l'objectif, et il sera atteint, est de couvrir 70% de nos besoins en 2014.

Maintenant on s'attaque au volet de la distribution qui constitue l'une des principales causes de ces pénuries organisées par ailleurs.» Le propos est du ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, en visite, hier mardi, au siège du groupe Hydra Pharm, à Beni Messous, à Alger.

Les chiffres que donnera le ministre sont suffisamment éloquents et donnent à leur tour un aperçu sur l'anarchie et la débandade qui caractérisent l'économie nationale depuis l'indépendance. «Lorsque j'ai pris mes fonctions de ministre de la Santé, le nombre de distributeurs de médicaments, en réalité des importateurs, était de 666. En Tunisie, ils ne sont pas plus de 46 et autant au Maroc.

Pour toute l'Europe, ils ne sont guère plus de trois grands distributeurs !» Cela se passe de tout commentaire. C'est en tout cas la triste réalité d'un pays qui, de l'aveu même du Premier ministre Ahmed Ouyahia, a laissé son économie à l'abandon depuis une vingtaine d'années.

L'ouverture à l'économie de marché dès la fin des années 1980 n'a profité qu'à des spéculateurs, au point où de vulgaires commerçants investissent dans le médicament comme dans l'électroménager, la banane, le concentré de tomates ou la friperie !

D'où ce chiffre irréal de 666 distributeurs ! Les enquêtes diligentées par l'Etat ont abouti jusque-là au retrait d'agréments à pas moins de 240 d'entre eux, qui exercent ce métier hautement sensible, de manière indue. «Beaucoup d'autres suivront. Je sais que je déranger ces gens-là, mais je suis décidé à les déranger encore», précisera Djamel Ould Abbès. Mais au milieu de cette «faune», il se trouve heureusement des nationaux de métier.

Hydra Pharm : un modèle de réussite

Ainsi du groupe Hydra Pharm, un privé algérien qui est le leader africain en la matière. Avec six filiales respectivement à Alger, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Sétif et Sidi-Bel- Abbès et, bientôt, une septième au sud du pays, le groupe dispose du réseau de distribution le plus efficace à travers le territoire national.

Doté d'une flotte de 170 fourgons aménagés, d'équipements appropriés et aux normes internationales, le groupe, qui emploie pas moins de 1 400 personnes, ne fait pas que dans la distribution en plus.

Investissant dans la formation et le marketing, Hydra Pharm est aussi un producteur. Son unité de production de Khemis Miliana dans la wilaya de Aïn Defla constitue assurément un modèle du genre. Le groupe y a investi, rien que pour la première phase, dont l'inauguration est prévue pour fin septembre prochain, pas moins de 21 millions d'euros sur fonds propres.

Déjà que le groupe assure l'approvisionnement de 3 800 officines et 102 grossistes à l'échelle nationale. Le ministre n'a d'ailleurs pas manqué de rendre hommage aux responsables du groupe dont le sérieux et l'apport au secteur en particulier et à l'économie nationale en général sont vraiment incontestables.

Kamel Amarni

Support	L'Expression	Date	15 août 2012
Titre	Construction d'une Centrale Électrique Géante À Boumerdès Les mesures de l'Etat pour éviter «l'électrocution»		

L'État a décidé de relancer ses investissements dans le secteur de l'énergie



D'une puissance de 1200 MW, la méga centrale, qui sera une extension de celle déjà existante à Cap Djinet, coûtera plus de 753 millions d'euros.

Le Ramadhan 2012 et ses émeutes de l'électricité semblent avoir traumatisé les autorités. Pour éviter que ce scénario, qui a failli embraser le pays, ne se répète, une série de mesures ont été prises. L'État a décidé de relancer ses investissements dans le secteur de l'énergie. À cet effet, 2000 milliards de DA vont être mobilisés pour produire 12.000 MW supplémentaires à l'horizon 2016. Les premiers projets qui seront réalisés avec ces 2000 milliards de DA, pointent le bout de leur nez.

En effet, il a été annoncé la construction d'une centrale électrique géante à Boumerdès. C'est le groupe sud-coréen Daewoo E&C qui réalisera de cette centrale géante de production d'énergie électrique en cycle combiné à Ras Djinet, dans la wilaya de Boumerdès. D'une puissance de 1200 MW, celle-ci coûtera plus de 753 millions d'euros, a indiqué la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (Ceeg).

Le groupe sud-coréen est chargé de la «conception, l'ingénierie, la fabrication des matériels, l'acquisition des équipements et matériaux, la supervision des travaux de génie civil, les travaux de montage, l'installation, les essais, la mise en service des groupes, les garanties et la formation du personnel du client», a souligné la Ceeg, filiale du groupe Sonelgaz.

Le délai de réalisation est fixé à 40 mois. «C'est une extension de la centrale actuelle à turbine vapeur d'une puissance de 650 MW», explique un haut responsable de Sonelgaz interrogé par le journal électronique TSA.

Le marché a été attribué provisoirement à Daewoo E&C sur la base d'une offre financière constituée d'une partie en dinars de 13.003.847.459 DA, d'une partie en euros de 328.465.094 euros et d'une partie en dollars de 361.375.411 dollars US, explique la Ceeg.

«L'extension de la centrale de Ras Djinet va coûter 40% moins cher que celles de Koudiat Draouch et de Terga. À l'époque de l'attribution de ces deux centrales, il y avait beaucoup de tensions sur les centrales de production. La demande était très importante sur la réalisation de centrales électriques», explique un haut responsable de Sonelgaz au même journal électronique.

Le groupe public a également décidé d'ouvrir l'appel d'offres pour Ras Djinet «aux sociétés spécialisées dans l'assemblage et pas uniquement aux constructeurs de turbines à gaz comme c'était le cas pour Terga et Koudiat Draouch », ajoute la même source.

«Cette fois, l'appel d'offres pour Ras Djinet a été divisé en lots pour permettre aux entreprises algériennes de participer à la réalisation», conclut-il. L'extension de la centrale électrique de Ras Djinet n'est qu'une partie infime du projet de Sonelgaz, qu'avait annoncé dimanche dernier le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, pour renforcer ses capacités de production d'électricité de 12.000 MW d'ici à 2016.

Les 20 milliards d'euros (2000 milliards de dinars) alloués par les pouvoirs publics sont la meilleure preuve. De ces 20 milliards, seuls 753 millions d'euros seront dépensés. Il restera donc dix-neuf milliards deux cent quarante-sept millions d'euros à dépenser dans d'autres projets. Les «émeutes de l'électricité» auront donc poussé l'État à, enfin, revoir sa copie en matière d'énergie...

Walid AÏT SAÏD

Support	le Quotidien d'Oran	Date	15 août 2012
Titre	Contrôle de la qualité des produits de consommation 32 commerçants mis en demeure		

Les services d'hygiène des secteurs urbains ont contrôlé 520 commerces, durant la semaine écoulée et dressé 32 mises en demeure pour défaut d'hygiène et pour vente de produits impropres à la consommation.

Selon des sources proches de la division de l'hygiène de l'APC d'Oran, le bilan hebdomadaire fait aussi état de 08 commerces proposés à la fermeture.

Les services d'hygiène ont ciblé, en priorité, les commerces proposant des produits de large consommation, notamment les boucheries, les boulangeries, les magasins d'alimentation générale, etc. ainsi que les commerces de pâtisseries orientales.

Concernant la qualité des eaux, nos interlocuteurs indiquent que les opérations de contrôle des colporteurs d'eau se poursuivent toujours par la mise en place de postes de contrôle dans les axes menant vers les sites connus pour le remplissage des citernes.

Au total, 43 colporteurs et une vingtaine de citernes tractées ont été contrôlés, depuis le début de la semaine. Nos interlocuteurs affirment que malgré le délai qui leur a été accordé, la majeure partie des colporteurs n'ont pas renouvelé leurs cartes.

Une dernière mise en demeure leur a été adressée pour se rapprocher, dans les plus brefs délais, des services concernés, pour le renouvellement de leurs cartes.

Outre les commerces et la qualité de l'eau, nos sources signalent que des opérations de contrôle des étals, proposant de la viande blanche incontrôlée ont été menées dans plusieurs marchés de la ville, ce qui a permis de saisir de la viande et des abats ainsi que la libération des espaces occupés illicitement par ces revendeurs.

Djamel B

Support	El Moudjahid	Date	16 août 2012
Titre	Selon Djamel Ould Abbas «Une unité privée de production de médicaments, en septembre à Khemis-Miliana»		

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer l'anarchie qui a marqué le secteur de la distribution du médicament durant ces dernières années, rappelant le retrait de 230 agréments de distributeurs qui ont failli à leurs engagements, le travail d'assainissement du marché des parasites, la libération des programmes d'importation avant la fin de l'année pour éviter les pénuries.

Lors de sa visite mardi dernier au plus important centre de distribution à Béni-Messous, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbas, a expliqué que cette nouvelle unité produira avec la collaboration de laboratoires étrangers 15 types de médicaments. Au siège du centre de distribution du Groupe HYDRA PHARMA le ministre a pris connaissance de ce centre qui couvre, selon les explications qui lui ont été fournies, 3.800 agences pharmaceutiques à travers le territoire national.

De son côté le président directeur-général du Groupe, M. Bachir Abbas Turki a indiqué que le centre qui emploie 1.400 employés avait ouvert ses portes en 1995 et créé 5 succursales dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Ain-Defla, Sétif, Sidi-Bel-Abbès, en plus de la wilaya d'Alger, et ce, entre 2000 et 2010 et envisage de créer d'autres activités à l'avenir.

En plus de la distribution qui couvre toutes les régions du pays, le centre possède également un centre de commercialisation et de promotion de médicaments et assure une formation à son personnel en Algérie et à l'étranger. A cette occasion le ministre a appelé les responsables du centre à participer à la rencontre algéro-américaine de haut niveau qu'abritera Alger les 24 et 25 septembre prochain et qui s'inscrit dans le cadre de la création du Pôle biotechnologique.

Ce projet qui a été officiellement lancé le 7 août dernier par le ministre de la Santé, accompagné du doyen de la faculté de médecine de l'université de Harvard (Etats-Unis), le Dr William Chin Waiman, constitue l'un des plus importants scellés entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la santé.

Il sera réalisé en collaboration avec neuf des plus grands laboratoires producteurs de médicaments dans le monde. Le centre de biotechnologie a pour missions de participer au développement de la recherche scientifique et à la valorisation des résultats des travaux de la recherche ainsi qu'à l'identification et la maîtrise des techniques, notamment en matière de fabrication ou de production dans le domaine des biotechnologies. Il s'agit également de la mise en place de laboratoires et unités de recherches, encourager le partenariat national et international avec les institutions, établissements et entreprises publics ou privés et encourager la création d'entreprises innovantes.

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer l'anarchie qui a marqué le secteur de la distribution du médicament durant ces dernières années, rappelant le retrait de 230 agréments de distributeurs qui ont failli à leurs engagements, le travail d'assainissement du marché des parasites, la libération des programmes d'importation avant la fin de l'année pour éviter les pénuries.

Wassila Benhamed

Support	Liberté	Date	16 août 2012
Titre	M. Liès Kerrar, P-DG Humilis Corporate Finance, à “LIBERTÉ” La valeur du dinar est en train de baisser		



Liès Kerrar revient sur les conséquences de la dépréciation du dinar par rapport au dollar, mais également par rapport à l'euro. Il estime que des budgets équivalents à celui de 2012 ne s'équilibrent qu'à un prix du baril du pétrole à 140 dollars. Mais ils ne sont pas soutenables à long terme, quelle que soit la conjoncture pétrolière.

Liberté : Quelle est votre analyse sur la dernière dépréciation du dinar ?

Liès Kerrar : Ce qui est observé depuis un peu plus de deux mois, c'est une dépréciation du dinar tant par rapport à l'euro que par rapport au dollar américain. C'est donc, une dépréciation qui ne peut être expliquée par la fluctuation du cours de l'euro par rapport au dollar, mais une réelle baisse de valeur de la monnaie.

Quelles en sont les conséquences sur notre économie ?

L'effet le plus évident est celui sur l'inflation. Quel est donc le contexte de l'inflation observée actuellement ? Selon des données publiées par l'ONS, nous connaissons depuis le début de l'année des niveaux d'inflation sans précédent. À fin juin 2012, l'inflation nationale annuelle, c'est-à-dire les variations des prix entre juin 2011 et juin 2012, est de 8,7%.

Cela veut dire qu'à la fin juin, les prix, selon l'indice calculé par l'ONS, étaient plus élevés de 8,7% par rapport à la même date l'année précédente. Ce qui coûtait 100 DA en mai 2011, coûtait 108,70 DA en juin 2012. Si on veut observer la tendance économique, c'est la mesure de l'inflation la plus simple à appréhender.

On compare le niveau des prix par rapport au même mois de l'année précédente. L'inflation calculée de cette manière, depuis janvier 2012, se situe dans une fourchette comprise entre 9% et 12% (voir graphique).

Elle a atteint un pic de 11,9% en avril 2012. En 2011, elle se situait dans une fourchette de 4% à 8%. Après avoir connu près d'une décennie (jusqu'à 2009) d'inflation affichée contenue en dessous de 5%, celle-ci a dépassé, pour la première fois, 10% cette année. D'où vient cette inflation ? Ce que l'on observe aujourd'hui, ce n'est pas une inflation conjoncturelle.

Tout comme l'a mentionné la Banque d'Algérie dans son rapport annuel, c'est une inflation due à des facteurs fondamentaux qui créent une tendance qui dure. Le premier facteur est lié au coût des importations.

En effet, au niveau des coûts, une série de mesures ont augmenté le coût des importations, que ce soit les frais supplémentaires directs relatifs au crédit documentaire (0,4% à 1,3%), la taxe à l'importation des services (3%) ou ceux ayant un rapport avec les autres démarches liées à l'importation (certificat de conformité par exemple), ainsi que l'augmentation induite du besoin de fonds de roulement. Compte tenu de la part importante des importations, cette augmentation des prix à l'importation a eu un effet domino sur les coûts et les marges des produits et services locaux.

Prenons l'exemple des produits agricoles locaux. Dans le coût des produits, il y a la part qui a subi l'inflation des coûts à l'importation, que ce soit les semences, les engrais ou l'amortissement des équipements. Ensuite, l'agriculteur, tout comme le grossiste et le détaillant, consomme des produits importés comme tous les Algériens. Il va donc aussi prendre une rémunération plus élevée pour pouvoir maintenir son pouvoir d'achat. C'est ça l'effet domino.

L'autre élément que la Banque d'Algérie a cité de façon pertinente dans son rapport annuel est le niveau de concurrence. L'instauration de l'obligation du crédit documentaire et les autres mesures visant "l'assainissement du commerce extérieur", qui, au demeurant, peuvent être justifiés dans certains secteurs, ont eu pour effet collatéral naturel de réduire le nombre d'acteurs et, ainsi, la concurrence.

Or, c'est la concurrence qui permet de maintenir les prix bas. Enfin, la masse monétaire a augmenté de 24% en 2011, beaucoup plus que l'augmentation des richesses du pays. C'est le résultat de la hausse des salaires et des autres transferts sans lien avec l'augmentation de la productivité. Dans ce contexte, la dépréciation du dinar, si elle n'est pas de courte durée (c'est-à-dire si le dinar ne se redresse pas dans les mois à venir), aura pour effet d'alimenter cette inflation.

Quel serait l'impact de la rigueur budgétaire que le gouvernement compte introduire dans l'avant-projet de la loi de finances 2013 ?

Je n'ai pas eu accès à ce document pour pouvoir le commenter. Le projet de la loi de finances pour 2013 devrait être débattu à l'APN, et ce document devrait normalement être public et disponible à tous lorsqu'il sera déposé à l'assemblée.

À ce moment-là, les analystes pourront commenter la forme de la "rigueur budgétaire" annoncée. Ce qui est évident, c'est que des budgets équivalents à celui de 2012 qui ne s'équilibre qu'à un prix du baril du pétrole à 140 dollars (75 dollars pour les seules dépenses de fonctionnement) ne sont pas soutenables à long terme, quelle que soit la conjoncture pétrolière. Au-delà de l'exercice budgétaire, il y a aussi un consensus des analystes économiques sur le besoin de profondes réformes pour avoir un environnement d'affaires qui permette de créer de la richesse en dehors de la rente pétrolière.

Meziane Rabhi

Support	Liberté	Date	16 août 2012
Titre	Elle a atteint un taux de 8,2% en juillet Le gouvernement impuissant face à l'inflation		

La courbe de l'inflation reste, depuis le début de l'année, inexorablement orientée vers le haut, avec un taux qui augmente de manière régulière, alors que le gouvernement semble impuissant face à cette situation.

Le citoyen, désarmé, voit ainsi son pouvoir d'achat, boosté en 2011 par les augmentations des salaires, s'éroder petit à petit. Selon l'Office national des statistiques (ONS), cité par l'APS hier, les prix à la consommation en Algérie ont augmenté de plus de 8% au mois de juillet dernier par rapport à la même période de 2011, accentuant ainsi le rythme d'inflation en glissement annuel qui a atteint 7,5%, contre 7,3% en juin dernier.

L'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 8,20% en juillet 2012 par rapport à la même période de l'année dernière, une hausse tirée essentiellement par l'augmentation de 18% des produits agricoles frais.

Les produits alimentaires en général ont augmenté de près de 10,7% avec 18,1% pour les produits agricoles frais et 4,6% pour les produits alimentaires industriels, indique l'Office des statistiques. Tous les produits nécessaires à la préparation des plats du f'tour (légumes et fruits frais et viande) ont connu une flambée des prix, notamment durant la deuxième quinzaine de juillet qui a coïncidé avec le début de ce mois sacré. Ainsi, tous les produits alimentaires frais ont connu des hausses, notamment la viande ovine (30,3%), les fruits frais (28,7%), les légumes (5,66%), la viande de poulet (16,3%), les poissons frais (15,5%) et la viande bovine avec plus de (8%), selon les chiffres de l'ONS.

En glissement annuel, les produits alimentaires industriels ont connu tous des hausses dont les plus importantes ont concerné les boissons non alcoolisées (19,6%), les sucres (6,7%), les huiles et graisses (4,2%), ainsi que le lait, fromage et dérivés avec 2,6%, relève la même source.

Les produits manufacturés ont également augmenté de plus de 6,5% et les services de 5,3% durant le mois de juillet dernier par rapport au même mois de l'année écoulée. Durant les sept premiers mois 2012, l'indice des prix a connu une forte hausse de 9,12%, en raison d'une augmentation de 11,9% des produits alimentaires dont 19,47% pour les produits agricoles frais et 5,66% pour les produits alimentaires industriels.

Les biens manufacturés et les services ont également enregistré des variations haussières respectivement de 7,6% et de plus de 5%, durant les sept premiers mois 2012, précisent les chiffres de l'office.

Le débat sur la gestion du taux de change refait surface. Depuis un peu plus de deux mois, une dépréciation du dinar, tant par rapport à l'euro que par rapport au dollar américain, est constatée.

“C’est donc une dépréciation qui ne peut être expliquée par la fluctuation du cours de l’euro par rapport au dollar, mais une réelle baisse de valeur de la monnaie”, estime M. Lies Kerrar, président-directeur général de Humilis Corporate Finance. L’effet le plus évident est celui sur l’inflation.

Le président du Forum des chefs d’entreprise affirme ne pas comprendre la politique de la Banque centrale. Sur le plan international, argue-t-il, l’euro, affaibli par la morosité dans la zone euro, a tendance à baisser par rapport au dollar. En outre, l’inflation en Algérie est de type importé. Ces derniers jours, la tendance des prix des produits de base, le blé, le lait... est à la hausse. Depuis plusieurs semaines, les cours des matières premières agricoles s’envolent en raison de la sécheresse qui sévit aux États-Unis depuis la mi-juin et dans d’autres pays producteurs comme la Russie.

Cela va se répercuter directement sur les prix à l’importation. Le président du FCE estime, au contraire, qu’il faut donner du pouvoir d’achat au dinar, en le revalorisant. Mais certaines lectures avancent qu’à travers la dépréciation de la monnaie nationale, on renforce le Trésor algérien. “Il y a une manipulation monétaire qui enrichit le Trésor algérien”, expliquent certains analystes.

On a une perte en termes de pouvoir d’achat, mais un gain en termes de ressources pour le Trésor, à travers la fiscalité pétrolière. D’autant que celle-ci, aujourd’hui, ne couvre qu’environ 60% du budget de fonctionnement.

Dans une note de conjoncture, le ministère de la Prospective et des Statistiques (MPS) relève que la situation des finances publiques se situe à des niveaux préoccupants sous l’effet, notamment, de l’expansion des dépenses courantes de fonctionnement qui ont enregistré une forte hausse (+59,2% au 1er trimestre 2012, comparativement au 1er trimestre 2011), réduisant substantiellement leur couverture par les seules recettes non pétrolières. Le document indique que les recettes non pétrolières ne couvrent que 37% des dépenses de fonctionnement, contre 51% et 55% respectivement aux premiers trimestres 2011 et 2010.

Banque d’Algérie principale source de devises offertes sur le marché interbancaire La Banque d’Algérie, dans sa note de conjoncture sur les tendances monétaires et financières au second semestre 2011, a relevé que la crise financière et économique internationale (2008-2011) a mis en avant l’acuité de la volatilité accrue des cours de change des principales devises, soit un environnement incertain par rapport auquel la Banque d’Algérie poursuit la stabilisation du taux de change effectif réel du dinar à son niveau d’équilibre de moyen terme.

Sous l’angle opérationnel, la Banque d’Algérie intervient sur le marché interbancaire des changes où la détermination des cours, applicables aux opérations conclues suivant les règles et usages internationaux, relève des mécanismes de marché.

Cependant, la faiblesse structurelle des exportations hors hydrocarbures implique de facto que la Banque d’Algérie demeure la principale source de devises offertes sur le marché interbancaire des changes. En moyenne annuelle en 2011 par rapport à 2010, le cours du dinar s’est apprécié de 2,1% contre le dollar, pendant qu’il s’est déprécié de 3% contre l’euro.

Au cours de l’année 2011, en dépit de la volatilité accrue des cours de change des principales devises, l’intervention de la Banque d’Algérie sur le marché interbancaire des changes a eu pour résultat le maintien du taux de change effectif réel du dinar quasiment à son niveau d’équilibre à moyen terme. En effet, le taux de change effectif réel à fin 2011 est resté proche de son niveau d’équilibre, avec une appréciation moyenne annuelle de 0,25%.

Cette appréciation est la deuxième après celle de 2010 (2,64%) qui a suivi une dépréciation de 1,6% en 2009, année de choc externe de grande ampleur pour l'économie algérienne. Par ailleurs, le différentiel d'inflation entre l'Algérie et ses 15 pays partenaires est passé de 2,05% en décembre 2010 à 1,61% en décembre 2011. C'est justement pour faire face à la volatilité des cours de change que le Forum des chefs d'entreprise a revendiqué, à maintes reprises, l'instauration d'un marché à terme de la devise au profit des entreprises et la mise en place d'un instrument de marché pour la couverture du risque de change. Mais pour d'autres, la question du taux de change n'est pas seulement technique.

Pour l'ancien ministre des Finances, Abdelatif Benachenhou, "la question du taux de change est centrale". La ligne de conduite de la Banque d'Algérie est le maintien de la stabilité du taux de change effectif réel sur la base d'un modèle de calcul du FMI. Abdelatif Benachenhou ne dit pas que la Banque d'Algérie a tort, mais il estime qu'un débat sur la politique du taux de change, "à l'heure actuelle", est nécessaire.

Meziane Rabhi

Support	El Moudjahid	Date	16 août 2012
Titre	Biskra Dynamisme économique et ambitions		

La dynamique de développement insufflée depuis 1962 aux divers secteurs d'activité continue de métamorphoser la wilaya de Biskra qui présente, 50 ans après l'indépendance, le visage d'une région énergique, pleine de vitalité et d'ambition pour son avenir.



Peuplée de près 750.000 âmes, la wilaya de Biskra qui s'étend sur une superficie totale de 20 986 km², est située au sud-est du pays, dans la partie sud des Aurès. Comprenant 12 daïras et 33 communes, elle est limitée par les wilayas de Batna, au nord, de Khenchela au nord-est, de M'sila au nord-ouest, d'El Oued au sud-est, de Djelfa au sud-ouest et de Ouargla au sud.

Avec une pluviométrie annuelle n'excédant guère les 200 mm, la wilaya présente un relief diversifié avec, au nord des massifs montagneux qui cèdent rapidement place, un peu plus, au sud aux plaines puis aux vastes étendues steppiques et sahariennes parsemées d'oasis verdoyantes. Le chemin considérable parcouru en un demi-siècle peut être mesuré à l'aune de l'évolution notable du nombre de personnes qui y vivent.

La population de cette wilaya qui n'atteignait que 135.000 habitants en 1966 a aujourd'hui pratiquement quintuplé, faisant naître de nouveaux besoins et donnant à relever de nouveaux défis.

Prépondérance de la phoeniciculture

Au lendemain de l'indépendance, elle ne comptait également que quelques centaines de milliers de palmiers-dattiers sur une superficie limitée exploitée essentiellement par des colons.

Aujourd'hui, l'agriculture qui s'affirme comme une véritable locomotive du développement local, est de plus en plus diversifiée, même si la phoeniciculture demeure prépondérante avec un patrimoine de plus de quatre millions de palmiers-dattiers.

Pratiquement inexistant avant l'indépendance, le secteur de l'hydraulique assure aujourd'hui un taux de couverture en eau potable de 92 % et de 90 % pour l'assainissement, en plus de la mobilisation de 55 millions de m³ d'eau par le grand barrage de la Fontaine des Gazelles mis en exploitation au début de la décennie 2000. Créé ex nihilo, le tissu économique local s'articule actuellement autour d'une zone industrielle, au chef-lieu de wilaya, et de 10 zones d'activités ainsi que d'un total de 4.500 petites et moyennes entreprises.

Moins de 40 écoles et 2 salles de soins en 1962

Ces entités économiques et les besoins d'échanges de la wilaya disposent d'un réseau routier d'un linéaire de 1.500 km, tandis que le taux d'électrification avoisine les 93 % et celui de couverture par le gaz naturel les 60 %.

De 13.000 unités au début des années 1960, le parc logement de la wilaya a plus que décuplé et compte désormais 150.000 habitations, en plus des constructions vouées au savoir : 520 établissements scolaires, 30 centres de formation professionnelle et une université de plus de 30.000 étudiants. Le pas franchi en la matière est énorme lorsqu'on sait que les Ziban ne comptaient pas plus d'une quarantaine d'écoles au lendemain de l'indépendance.

Le réseau des infrastructures sanitaires, limité il y a 50 ans à 2 minuscules centres de soins, se compose actuellement de 40 établissements sanitaires couvrant la majorité des communes, dont notamment quatre hôpitaux, une école de formation paramédicale et sept centres spécialisés pour personnes aux besoins spécifiques.

Le tourisme, clé de voûte du développement

Biskra abrite également 170 infrastructures de jeunes et de sports dont un complexe omnisports de 20.000 spectateurs. Aujourd'hui, cette wilaya, même si son club-phare, l'US Biskra, vient d'être relégué en division Amateur, dispose d'un important vivier qui devrait permettre à cette région de donner, à terme, des sportifs de grand talent à l'Algérie.

Région des oasis et de la Deglet Nour, la wilaya de Biskra dispose surtout d'un potentiel touristique de tout premier plan. Plus de 250 sites archéologies et historiques y sont répertoriés, à El Kantara, Djemorah, Tolga, Sidi Okba et ailleurs, ainsi que des mosquées-zaouïas plusieurs fois centenaires. Mais à Biskra, il est un fait fort édifiant qui dit mieux que mille discours les progrès accomplis depuis 1962. A l'avènement de l'indépendance, il n'y existait aucun lycée.

Aujourd'hui, au moment où l'Algérie fête le cinquantenaire du recouvrement de sa souveraineté, ils sont exactement 50 lycées à accueillir plusieurs dizaines de milliers d'élèves.

Support	El Moudjahid	Date	12 août 2012
Titre	Souk Ahras Groupe d'appui aux éleveurs de vaches laitières Un programme pour améliorer la production de lait cru		



Le cahier des charges du Groupe d'appui technique aux éleveurs de vaches laitières de Souk Ahras a été signé par 69 professionnels de cette filière depuis le mois de février dernier, a indiqué jeudi le directeur de ce groupe.

Dans un exposé sur l'évolution de la filière lait présenté au cours d'une rencontre tenue à la Direction des services agricoles, M. Mouldi Fettar a indiqué que les techniciens de son groupe ont visité 69 exploitations d'élevage de vaches laitières depuis la création de cette structure au mois de février 2012.

L'opération d'inspection des exploitations, destinée à établir un programme spécifique à chacune d'entre elles, se poursuit dans 40 unités, tandis que 15 autres sont programmées au titre d'une troisième étape, a indiqué le même responsable.

L'appui technique aux éleveurs de vaches laitières est sous-tendu par trois visites préliminaires pour un diagnostic complet de l'exploitation, sanctionné par l'élaboration d'un projet d'amélioration de la rentabilité qui englobe les écuries, la santé animale, l'alimentation du bétail et son suivi.

La commission technique est présidée par le directeur de wilaya des services agricoles, le président de la Chambre agricole, des représentants de l'Institut technique d'élevage (Annaba), de l'Institut technique des grandes récoltes (Guelma), de l'Institut national de médecine vétérinaire (El Tarf), du directeur de l'Institut vétérinaire et d'agriculture de Taoura (rattaché à l'université de Souk Ahras), en plus d'un représentant de l'Institut national des recherches en agronomie et l'inspecteur vétérinaire de wilaya.

Parmi les objectifs de ce programme qui s'étend sur trois ans, figure l'amélioration, à hauteur de 50% des rendements de la vache laitière, celle du bétail de 30%, la prestation de services de proximité et la présentation de suggestions aux éleveurs afin d'améliorer la production laitière et l'encouragement de la création d'associations professionnelles, outre la définition des besoins des éleveurs en matière de formation.

Le président de la Chambre de l'agriculture a, pour sa part, estimé que ce programme nécessite un délai plus long et un travail de proximité plus soutenu pour aboutir aux résultats qui lui sont tracés et permettre à la wilaya de Souk Ahras qui a eu une production de lait de 92 millions de litres en 2011, d'améliorer substantiellement ce volume.

Malgré l'importance de cette production, le directeur du Groupe d'appui technique aux éleveurs a souligné la nécessité de créer de nouvelles unités de transformation dans le cadre de la petite et moyenne entreprise. Il a également insisté sur la maîtrise des techniques d'alimentation et de santé animale par les éleveurs, à travers l'observation du programme de prévention et l'intensification et la diversification des fourrages dans cette wilaya qui compte quelque 93.000 têtes de vaches parmi lesquelles 47.000 vaches laitières et 4.800 éleveurs dont 1.100 sont intégrés dans le programme de soutien à la filière lait.

La convention, passée entre l'Institut des techniques d'élevage d'Alger et le français Bretagne International, porte également sur la formation et l'accompagnement de 300 éleveurs de vaches en vue d'augmenter la production du lait.

Au cas où les résultats du programme engagé dans les wilayas-pilotes (Souk Ahras, Blida et Relizane) s'avéraient concluants, ce programme serait étendu à 22 wilayas du pays en vue d'accroître la production laitière.

Support	le Soir d'Algérie	Date	14 août 2012
Titre	Téléphonie mobile, Des bilans prospères pour les trois opérateurs		

Jamais les chiffres n'ont porté autant de complexité dans le secteur de la téléphonie mobile. L'attraction des nouveaux abonnés est réalisée selon les capacités des opérateurs mais tourne parfois carrément à une chasse aux clients.

Chez Mobilis, on assure déjà que le nombre des clients a augmenté d'un million par rapport au début de l'année et les bénéfices sont susceptibles de dépasser les résultats réalisés au cours de l'année fiscale 2011.

Pour sa part, les actionnaires de Djazzy annonceront demain les résultats de son exercice pour le second trimestre de 2012. D'ores et déjà, on assure qu'au-delà du maintien de son cap dans le chapitre relatif à l'attrait des nouveaux abonnés, les résultats nets conforteront l'entreprise dans le rôle de leader incontestable dans le secteur de la téléphonie en Algérie.

Cette impression fait l'unanimité des actionnaires et de facto, leurs actions ont flambé sur les places boursières londonienne et new-yorkaise. L'action d'Orascom a connu, au cours de ce mois, une augmentation de l'ordre de 9,88 %. L'autre associé de Djazzy a vu son action franchir le seuil de rêve et gagner 18,36 % en valeur lors des 30 derniers jours. Il faut dire que la santé de Djazzy interfère directement sur les tendances financières de ses actionnaires.

D'un autre côté, les chiffres annoncés la semaine dernière par le DG de Nedjma confirment la même tendance à la progression mais ouvrent la porte à toutes les interrogations, car les résultats communiqués par Nedjma diffèrent quelque peu de ceux publiés par les deux actionnaires de l'entreprise, à savoir le koweïtien Wataniya Telecom et le qatari Qtel.

Concernant les revenus, la direction de Nedjma fait état d'une progression de 20 % du chiffre d'affaires pendant l'actuel semestre par rapport à celui de 2011. Les déclarations rapportées par la presse évoquent ainsi l'évolution de ses revenus de 384 millions en 2011 à 461 millions de dollars en 2012. En revanche, le groupe koweïtien affirme dans son bilan remis aux actionnaires que les revenus portent sur un montant de 457,6 millions au premier semestre 2012. Les quelques millions d'écart peuvent constituer la résultante des pertes de change.

Mais si le chapitre des bénéfices a été ignoré par Nedjma lors du dernier round-up, ses actionnaires koweïtien et qatari affirment que pour le premier semestre de 2012, l'opérateur a réalisé un bénéfice net de 28,9 millions de dollars, soit une régression de l'ordre de 30 % par rapport aux 38 millions de dollars réalisés lors du premier semestre 2011.

Le nombre des abonnés constitue toujours un véritable casse-tête pour les responsables de Nedjma. Aussi bien la qatarie Qtel que le koweïtien Wataniya confirme que la clientèle de Nedjma se stabilise autour des 8,5 millions. La fin du premier semestre risque de relancer la concurrence entre les trois opérateurs de la téléphonie mobile et l'introduction de la 3G ne fera que stimuler de manière mécanique le climat qui anime l'évolution des télécoms en Algérie.

Support	le Soir d'Algérie	Date	14 août 2012
Titre	Paiement par carte interbancaire La généralisation de l'opération fait face au vide juridique		

En attendant le projet de loi portant sur le commerce électronique, autrement dit le e-commerce, qui devrait être soumis, avec l'autre projet de loi sur la poste et télécommunications, au Conseil des ministres et au Parlement avant la fin de l'année



En attendant le projet de loi portant sur le commerce électronique, autrement dit le e-commerce, qui devrait être soumis, avec l'autre projet de loi sur la poste et télécommunications, au Conseil des ministres et au Parlement avant la fin de l'année, comme l'a annoncé récemment le directeur général de la Poste au niveau du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Tiar Mikail, le déploiement des terminaux de paiement électronique (TPE) se poursuit, notamment au niveau des centres commerciaux, en dépit donc du vide juridique régissant les transactions électroniques.

La généralisation du paiement par carte interbancaire, freiné par plusieurs facteurs, dépend aussi, notons-le, de l'adoption du texte de loi régissant le e-commerce qui devrait régler les aspects techniques relatifs à la signature électronique et définir les standards et normes dans le cadre des transactions commerciales électroniques.

A son niveau, la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) s'active pour mettre en place le code de conduite à tenir qui sera approuvé par la Banque d'Algérie, apprend-on. Mais sachant que des terminaux de paiement, près d'un millier, ont été déjà déployés et même utilisés, l'on s'interroge sur le mode d'emploi en l'absence de textes réglementaires. La SATIM explique à ce sujet qu'en attente du cadre juridique, les contrats établis avec les commerçants utilisateurs des TPE font force de loi.

Le mode de paiement électronique assurant une bien meilleure traçabilité des transactions, permettant une maîtrise des chiffres d'affaires et de meilleures recettes à la fiscalité, est notamment demandé par certaines grandes institutions et les grandes surfaces de vente qui ont fait leur apparition dans le réseau de distribution ces dernières années.

Parmi les prestataires de services équipés en terminaux électroniques, retenons Air Algérie, l'opérateur Djezzy, la chaîne de distribution Uno d'Alger, les centres commerciaux Family Shop de Blida, Khiar de Chéraga et Ardis de Mohammadia. Certaines pharmacies d'Alger se comptent également parmi les premiers utilisateurs des TPE.

L'an dernier, en prévision du mois de Ramadhan, ayant coïncidé, comme cette année, avec la saison estivale, période durant laquelle s'accroît le problème de manque de liquidités au niveau des bureaux de Poste, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication avait annoncé le lancement effectif de l'opération de paiement avec la carte électronique de la Poste.

L'on croit savoir que des aménagements ont été ainsi apportés au système automatique pour intégrer aux cartes de retrait l'option cartes interbancaires de paiement.

Ces cartes devaient servir dans un premier temps, comme cela a été annoncé, au niveau des agences commerciales de certaines entreprises publiques telles que Sonelgaz, Naftal, Algérie Télécom et l'Algérienne des Eaux et aussi au niveau des bureaux de Poste pour le règlement des factures d'électricité, de téléphone et autres.

Hamida B

Support	El Moudjahid	Date	16 août 2012
Titre	Communauté nationale à l'étranger La délivrance des passeports biométriques effective		

L'opération de délivrance des passeports biométriques en faveur des Algériens résidant à l'étranger a été lancée, selon Amar Belani porte-parole du ministère des Affaires étrangères.



L'opération de délivrance des passeports biométriques en direction de la communauté nationale à l'étranger vient d'être effectivement lancée. Les premiers passeports ont été établis cette semaine en réponse à des demandes introduites par des ressortissants algériens auprès de nos représentations consulaires pilotes à Paris, à Marseille et à Bobigny», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS.

Amar Belani a précisé qu'à cette occasion, le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Halim Benattallah, s'est déplacé au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales afin de suivre sur le terrain les procédures mises en place par ce département ministériel, en relation avec nos représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, pour la délivrance des passeports biométriques aux ressortissants algériens établis à l'étranger».

Tous les ressortissants algériens, dont le passeport expire en 2011 et 2012 ont été conviés par les consulats de leurs circonscriptions respectives à renouveler leur document de voyage avant le 23 novembre 2011, permettant ainsi une validité de passeport allant jusqu'à 2015, fixée comme date limite de validité des passeports conventionnels.

Pour lui, « tous les moyens ont été mobilisés au niveau des représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger en vue d'assurer la délivrance des passeports biométriques avec le maximum de célérité ». Des facilités ont été accordées aux ressortissants algériens, pour obtenir l'acte de naissance 12 S, nécessaire pour l'établissement du passeport biométrique et des mesures ont été prises par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour leur faciliter cette tâche.

Dans ce contexte, trois solutions leur ont été proposées. «Pour obtenir le 12S, ces derniers peuvent le faire directement lors de leur congé en Algérie, donner une procuration à un proche ou ami résidant en Algérie ou le demander au consulat de leur lieu de résidence en France», a expliqué M. Ouali.

L'Algérie se conforme ainsi aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, notamment celle recommandée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le passeport biométrique est un document sécurisé, lisible à la machine, qui comprend notamment une photo numérisée et une puce électronique.

Autre annonce de Belani : la numérisation des actes de l'état civil. Celle-ci a aussi enregistré des progrès significatifs, selon lui puisque pas moins de 91 registres d'état civil ont été numérisés en une semaine, correspondant à 13.000 actes. Cette opération d'envergure, qui a déjà couvert l'ensemble des registres d'état civil établis jusqu'à l'année 2005, sera achevée au 31 octobre 2012 et concernera les registres d'état civil allant de l'année 2006 à 2011.

Il faut rappeler que le passage au passeport biométrique a nécessité des investissements de 3,5 milliards de dinars (35 millions d'euros), selon le ministère de l'Intérieur. 1,5 milliard de dinars pour l'acquisition des équipements et des logiciels et 2 milliards de dinars pour la réalisation du centre de production de titres et documents sécurisés à Alger.

Le ministère de l'Intérieur a également acquis un sous-système de comparaison automatique des empreintes digitales «AFIS», un sous-système de gestion de production et de personnalisation des passeports biométriques et un autre sous-système de gestion des certificats électroniques. Le projet a nécessité l'acquisition de 870 stations d'enrôlement biométriques et 800 stations d'équipements de délivrance auprès de Cogent Systems.

La société IAI (Pays-Bas), Atlantic Zeiser (Allemagne) et Kurz (Suisse) ont également livré des équipements nécessaires à la production du passeport biométrique algérien, selon le document.

Salima Ettouahria

Support	El Moudjahid	Date	12 août 2012
Titre	Skikda 670 dossiers agréés en six mois par l'ANSEJ		

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a agréé, durant le premier semestre de l'année 2012, pas moins de 679 dossiers de création de micro-entreprises, a indiqué jeudi un responsable local de l'Agence.

Selon M. Abdelkrim Bendjamaa, chef du service de l'administration et des moyens, le financement de ces dossiers a permis de créer 1.745 postes d'emploi. Ce responsable a qualifié d'«excellent» ce résultat par rapport aux années précédentes, puisqu'en 2011, pas moins de 789 dossiers agréés avaient abouti à la création de 1.816 postes d'emploi, et qu'en 2010, 357 dossiers avaient permis de créer 1.045 postes de travail.

M. Bendjamaa a ajouté que durant le premier semestre 2012, 60 dossiers ont été agréés pour le secteur de l'agriculture, contre 75 en 2011 et 30 en 2010. Dans le secteur des métiers de l'artisanat, le premier semestre 2012 a été marqué par l'agrément de 72 dossiers, contre 61 en 2011.

Les actions de sensibilisation en matière d'investissement et d'aide à la création de micro-entreprises ne sont pas étrangères à ces progrès dans les résultats de l'ANSEJ, a estimé le même responsable, ajoutant que les créneaux ciblés correspondent en général aux spécialités des jeunes porteurs de projets, comme l'agriculture, la construction, l'hydraulique, la pêche et l'artisanat. Une agence d'information et de communication, créée dans le cadre de l'ANSEJ à Skikda, emploie actuellement 120 travailleurs.

Elle a été gratifiée du 1er prix lors de la 2e exposition nationale de l'emploi, a affirmé M. Bendjamaa, citant également le cas d'une fabrique de filtres à eau installée par une jeune femme à Azzaba, et qui emploie 70 personnes et active dans 22 wilayas.

L'ANSEJ de Skikda a, par ailleurs, initié, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle de Ramdane-Djamel, une formation pour un groupe de jeunes en élevage et en apiculture. Le but recherché est d'assurer la longévité des entreprises créées, a souligné M. Bendjamaa qui a mis l'accent sur les poursuites encourues en cas d'abandon du projet et de non-paiement des dettes contractées. L'ANSEJ de Skikda a agréé depuis son ouverture, en 1998, 10.560 projets.

Support	L'Expression	Date	13 août 2012
Titre	Sur fond de situation politique inquiétante Le dinar en chute libre		

Le grand dérapage est encore plus important au niveau du marché informel



Le processus inflationniste dû à la descente aux enfers de la monnaie nationale, génère l'érosion du pouvoir d'achat et provoque l'ébullition et une forte demande sociale.

La situation économique est inquiétante. Le dinar subit une véritable chute libre en perdant énormément de sa valeur face à l'euro et au dollar. L'euro, qui s'échangeait contre 100,435 DA le 2 août dernier, est passé à 107 dinars le 11 août selon les cotations communiquées par la Banque d'Algérie. Soit une variation de plus de 69% en moins de 10 jours.

Le dollar américain, qui valait 75,3550 DA le 10 juin dernier, 81,6962 dinars le 2 août dernier, est passé à 85,38 dinars. Soit une dépréciation de près de 37% en une semaine. Le grand dérapage est encore plus important au niveau du marché informel. La monnaie européenne est échangée entre 145 et 150 dinars. Cela ne s'explique pas uniquement par la faiblesse de l'offre de l'émigration, «mais surtout par la fuite de capitaux», selon l'expert économique Abderahmane Mebtoul. L'écart entre les deux taux, favorise la spéculation.

Aussi, paradoxal que cela puisse paraître, censée diminuer la facture d'importation, la dépréciation du dinar a provoqué des effets contraires. Dès lors que la facture des importations des biens et services a littéralement explosé ces trois dernières années.

Si elle n'est pas comprimée par les subventions tous azimuts et mal ciblées, «l'inflation atteindrait un taux de 16%», explique-t-il. L'évolution des deux monnaies principales, à savoir l'euro et le dollar par rapport au dinar, induira inévitablement, des augmentations en cascade des prestations et taxes liées aux importations: droits de douane, assurances, commissions bancaires, etc.

Ces prestations sont indexées sur le montant global des importations. Des hausses qui seront répercutées sur les prix finaux payés par le consommateur. Ces prix, qui ne manqueront pas d'être gonflés à tous les niveaux de la sphère de distribution dominée par l'informel, vont saigner davantage le pouvoir d'achat des ménages. De plus, «le dérapage de la monnaie nationale est synonyme de hausse de la facture alimentaire», selon le même économiste.

Cette situation économique dont tous les voyants sont au rouge, selon même l'Ugta et le Cnes, est accentuée par une situation politique encore très inquiétante. D'autant plus que l'assurance, contre le risque de change est inexistant en Algérie. Ce dispositif atténue notamment l'inflation qui peut survenir de la variation du taux de change. Les opérateurs économiques qui recourent à l'importation s'exposent ainsi au risque de change.

Du fait que la fiscalité pétrolière représente entre 60 et 70% du budget de l'Etat, la dépréciation du dinar par rapport au dollar, la monnaie dans laquelle sont libellées nos exportations, «a permis d'atténuer artificiellement le déficit budgétaire», fait-il savoir.

Cela d'une part, de l'autre, «la dépréciation permet également de gonfler le montant du Fonds de régulation des recettes (FRR)», précise-t-il. Le processus inflationniste dû à la descente aux enfers de la monnaie nationale, génère l'érosion du pouvoir d'achat et provoque l'ébullition et une forte demande sociale. Un cercle vicieux du reste, de plus en plus insoutenable par les finances publiques et qui demeurera en tant que tel tant que les pouvoirs publics ne mettront pas en oeuvre une vraie politique salariale. En tout état de cause, l'Algérie avec une économie rentière dominée par l'activité tertiaire, risque gros avec cette tendance à naviguer à vue, de surcroît marquée par l'opacité et le flou.

Ainsi, la valeur du dinar diminue très fortement même si la monnaie nationale a déjà connu des dépréciations importantes les années précédentes. Coïncidant certes avec le mois de Ramadhan, cette dépréciation reste, cependant, inexplicable, malgré la rhétorique récurrente de la Banque d'Algérie sur la stabilisation du taux de change et l'optimisme du ministre des Finances pour réduire les importations.

Par ailleurs, selon les cotations officielles de la Banque d'Algérie, le dinar s'est déprécié par rapport au dollar de 10% entre la fin mai (74,56 DA pour un dollar) et le début août (81,99 dinars pour un dollar). Et cela même si le dinar s'est apprécié par rapport à l'euro, passant de 106,56 pour un euro le 2 janvier à 102,11 DA le 2 août, soit un gain de plus de 4%.

Or, cette dépréciation du dinar par rapport au dollar, impacte négativement aussi bien sur le coût des aliments, intrants que les biens importés des marchés asiatiques et américains et libellés en dollar.

Mohamed BOUFATAH

Support	L'Expression	Date	13 août 2012
Titre	Tissemsilt 250 projets financés par la CNAC		

Le dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a financé durant le premier semestre de l'année en cours à Tissemsilt 253 projets générant 759 postes d'emploi, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de l'emploi.



Le secteur du transport de marchandises agricoles, a accaparé 60% de ces projets, suivi de l'agriculture, notamment l'aviculture, l'élevage du bétail et l'apiculture, selon la même source.

L'opération de financement des projets a enregistré une hausse par rapport à la même période de l'an dernier, grâce aux nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics au début 2011, en plus des facilités accordées par les agences bancaires concernant l'octroi de crédits et l'accompagnement continu des porteurs de projets.

Parmi les nouvelles mesures prises, l'on note la possibilité pour le porteur de projet de bénéficier, au titre de la CNAC, d'un crédit bancaire d'une valeur pouvant aller jusqu'à 10 millions remboursables en huit ans au lieu de cinq.

Il est prévu que le nombre de projets financés par ce dispositif au cours de l'année en cours atteigne plus de 400 projets. Le siège de la CNAC à Tissemsilt enregistre une forte affluence pour ceux qui souhaitent investir dans divers domaines.

L'antenne de la Caisse nationale d'assurance chômage prévoit la programmation, après la rentrée sociale prochaine, de journées d'information sur le rôle du dispositif dans les 22 communes de la wilaya, ciblant les diplômés des centres de formation, a-t-on ajouté.

Pour rappel, la CNAC a déjà financé 522 projets d'investissement l'an dernier à Tissemsilt générant plus de 900 postes d'emploi.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	14 août 2012
Titre	Tlemcen 1.788 projets financés par l'ANSEJ		

L'engouement des jeunes de la wilaya de Tlemcen pour le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a été sans pareil, durant le premier semestre de l'année en cours où des dizaines de centaines de jeunes ont formulé des dossiers auprès de l'ANSEJ, dans la perspective de la création de micro-entreprises.

Dans un bilan, communiqué mardi par son directeur, M. Bahif Mohamed, près de 1.788 projets de jeunes ont été financés par le biais du dispositif de l'ANSEJ, durant le premier semestre de l'année en cours. A titre comparatif avec les deux précédentes années, il a été procédé au financement de 543 projets en 2010 contre 1.079 projets l'année dernière, a-t-on appris auprès du directeur de cet organisme.

Les créneaux d'investissement se sont multipliés, et la part du lion de ces financements est revenue au secteur des services avec 563 projets, suivi de ceux du bâtiment et des travaux publics avec 39 projets, de l'agriculture, qui a connu un développement palpable, ces dernières années, autant dans le domaine de la céréaliculture, du maraîchage que de la production laitière avec des productions record, avec 25 projets et de l'industrie avec 16 projets, qui attire, de plus en plus, les jeunes, selon la même source qui précise que ces réalisations auront conduit à la création de 2.037 emplois durant les 6 premiers mois de l'année en cours, contre 543 emplois créés en 2010 et 1079 en 2011.

Ce qui dénote, ainsi, la fiabilité des mécanismes mis en place par l'Etat et suscite plus d'intérêt chez les jeunes, de par tous les éléments incitatifs qui ont été injectés, à l'instar de celui relatif à l'obtention d'un plan de charges et qui a fait l'objet d'un amendement, au dernier code des marchés, obligeant les entreprises étatiques à réserver une tranche de 20% de leur programme aux micro-entreprises créées par l'ANSEJ.

« Les portes ouvertes organisées dernièrement par l'ANSEJ, sur les différents créneaux d'investissements et la célérité dans le traitement des dossiers déposés par les jeunes, ont eu un impact positif sur ces derniers pour le montage de projets, dans divers créneaux. Ces projets sont concentrés dans 51 des 53 communes de la wilaya de Tlemcen, soit un taux de 96% de couverture», a souligné dans ce cadre, M. Bahif Mohamed.

A noter qu'en marge de sa visite d'inspection et de travail effectuée, le mois de mars dernier, à Tlemcen, le directeur général de l'ANSEJ, M. Zemali Mourad, avait présidé une cérémonie de remise des premiers véhicules ateliers destinés aux jeunes chômeurs promoteurs, formés dans les activités de la peinture, la mécanique auto et l'électricité mais qui sont dépourvus de locaux commerciaux.

Le DG de l'ANSEJ avait mis en exergue la nécessité d'encourager les diplômés des centres de formation professionnelle (CFP) à créer leurs micro-entreprises «véhicule/atelier» du fait de l'utilité des métiers qu'elles exerceront et des avantages qu'offre cette formule, sans avoir à rechercher un local.

Khaled Boumediene

Support	El Moudjahid	Date	15 août 2012
Titre	Notation des banques Un projet d'une agence algérienne en préparation		

La Banque d'Algérie est en train de travailler sur un projet de création d'un organisme de notation des banques, a annoncé mardi à l'APS le délégué général de l'ABEF, M. Abderezak Trabelsi.



La Banque d'Algérie travaille sur un projet pilote d'un organisme de notation des banques qui est actuellement dans sa phase d'élaboration technique», a indiqué ce responsable de l'Association des banques et des établissements financiers. Au stade de la préparation du projet, plusieurs options sont envisageables concernant la forme que pourrait prendre ce nouvel organisme.

Trois options sont actuellement examinées : disposer d'un outil de notation de création locale avec un personnel également local formé à cet effet ou créer une société mixte en partenariat avec une agence de notation étrangère ou carrément avoir plusieurs agences de notation, a précisé M. Trabelsi.

Mais jusqu'ici «rien n'a été décidé par cette institution», a-t-il affirmé. «Il faut qu'il y ait un outil de notation des banques qu'on l'appelle agence ou société, peu importe l'appellation, comme il faut créer un outil de notation des entreprises et des compagnies d'assurances car l'information est capitale dans une économie de marché», a-t-il insisté à dire.

En juin dernier, le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, avait annoncé une prochaine notation des banques à partir de 2013. La Banque centrale avait déjà adopté en 2011 un système de notation qu'elle avait établi en collaboration avec le FMI et le département américain au Trésor, et qu'elle est actuellement en train de tester sur deux banques de la place.

«Le système de notation vise en particulier à renforcer la capacité de détection précoce de vulnérabilité des banques et établissements financiers afin de préserver la stabilité du système financier mais aussi la protection des déposants», avait alors indiqué M. Laksaci. Actuellement, la Banque d'Algérie est en train d'élaborer les critères du fonctionnement de ce système de notation, selon le Délégué général de l'ABEF.

Il s'agit, selon lui, de fixer les modalités pour le choix des intervenants dans le système de notation, les conditions de leur intervention, et la désignation des parties habilitées à donner l'information et à la publier, a-t-il encore précisé. Il sera également fait appel à une société étrangère pour mettre en place le système d'information, installer l'outil informatique et former l'effectif de la future agence de notation.

Soulignant l'importance de cette opération, M. Trabelsi a indiqué qu'elle allait permettre «une évaluation précise des risques des banques». La notation des banques aidera notamment à fixer les taux d'emprunt sur le marché interbancaire qui seront établis en fonction de la solidité financière de chaque banque.

Selon le Délégué général de l'ABEF, les taux d'emprunt fixés actuellement sur la base de l'appréciation des banques seront établis en fonction de la notation de chaque banque.

«Aujourd'hui l'Espagne ne s'endette pas au même taux que la France», dira-t-il à titre d'exemple. M. Trabelsi a annoncé par ailleurs un projet de notation des entreprises en application des décisions de la dernière tripartite économique de 2011.

Le dispositif va permettre aux banques d'avoir une meilleure appréciation sur la solvabilité des entreprises qui les sollicitent pour des financements, a-t-il expliqué.

Support	Le Soir d'Algérie	Date	15 août 2012
Titre	173 000 CCP inactifs depuis plus de dix ans Algérie Poste revoit sa feuille de route		

Pour le directeur général d'Algérie Poste, Mohamed-Laïd Mahloul, il est impossible de continuer de gérer des comptes courants postaux inactifs depuis plus de dix ans, compte tenu, d'abord, de la loi, et ensuite des charges qui reviennent excessivement cher, voire au-delà de la taxe annuelle de tenue du CCP du client, qui est fixée à 100 DA. Les CCP inactifs seront fermés.

Le DG d'Algérie Poste estime que les tarifs de service appliqués sur les clients sont loin de couvrir les charges de base. «Si le client n'effectue pas d'opération pendant dix ans, la tenue de son compte est supportée pendant tout ce temps par nous-mêmes... ce qui est en notre désavantage», explique-t-il. Ainsi, Mohamed-Laïd Mahloul, affirme qu'avant toute chose l'article 86 de la loi 2000-03, fixant les règles générales de la poste et des télécommunications, oblige à clôturer les comptes au bout de 10 ans d'inactivité et les avoirs sont systématiquement transférés au Trésor public.

De son côté, le directeur du Centre national des chèques postaux, Abed Amrane, fait savoir qu'Algérie Poste qui frôle aujourd'hui les 16 millions de comptes courants postaux, enregistre plus de 173 000 CCP inactifs depuis plus de dix ans. «Nous avons adressé depuis le 15 mars 2012 des correspondances signées par moi-même aux clients n'ayant pas effectué d'opérations au niveau de leurs comptes pendant 10 ans et plus, pour les inviter à les faire mouvementer.

Et cela ne coûte absolument pas grand-chose, du moment qu'il suffit d'y mettre ou d'y retirer 10 DA pour le débloquent. Nous avons donné au départ, à nos clients, un délai de trois mois pour ensuite le prolonger jusqu'à la fin septembre 2012 où nous serons contraints de procéder aux fermetures des CCP inactifs», a-t-il expliqué. S'agissant de la taxe annuelle de tenue de compte qui est fixée à 100 DA, Abed Amrane affirme que ce tarif qui sera prélevé au cours du mois de septembre 2012 n'a pas été revu à la hausse depuis 2004.

Pourtant, précise-t-il «les salaires des travailleurs des différents secteurs ont été augmentés depuis le temps et de notre côté, nous avons acquis des équipements excessivement coûteux pour pouvoir satisfaire les clients. Nous disposons d'un système qui fait fonctionner 16 000 micros ordinateurs en même temps à travers le territoire national.

Les citoyens peuvent retirer de l'argent dans n'importe quel bureau de poste dans le pays, ils peuvent également consulter leur compte à partir de leur domicile sur Internet, ou leurs avoirs à partir de leurs téléphones portables...». Ce dernier, souligne également que le service de délivrance des carnets de chèques CCP aux clients est totalement gratuit.

Certains utilisent jusqu'à trois chéquiers par an alors que le carnet de chèques qui est conçu en papier sécurisé nous coûte entre 120 et 150 DA la pièce. «En plus de cela, énormément de carnets de chèques délivrés nous reviennent parce que beaucoup de clients ne prennent pas la peine d'aller les récupérer.

C'est purement du gaspillage et cela se répercute sur la santé de nos finances», ajoute-t-il.

Le Directeur du centre national des chèques postaux se penche, par ailleurs, sur un autre problème qui, estime-t-il «coûte cher à Algérie Poste». Il s'agit en effet, des cartes magnétiques.

Selon lui, Algérie Poste a délivré jusque-là 6 millions de cartes magnétiques et ce sont des centaines de milliers qui ne sont pas récupérées par leurs bénéficiaires. «Beaucoup de cartes magnétiques nous reviennent sans qu'elles aient été utilisées ou récupérées par leurs supposés détenteurs.

Cela nous coûte beaucoup d'argent en plus de la tenue des comptes et je tiens à l'occasion à souligner que nous ne pouvons plus nous permettre ce genre de largesse, car entre autres, les salaires des travailleurs d'Algérie Poste ne sont plus assurés par la Fonction publique comme avant», a-t-il conclu.

Mehdi Mehenni

Support	le Quotidien d'Oran	Date	15 août 2012
Titre	Les banques algériennes seront «notées» en 2013 Une agence de notation, pour quoi faire ?		

Hormis les bilans annuels qui présentent une image comptable de l'activité, l'information publique sur les banques en Algérie reste faible. La création d'une agence de notation va y suppléer : les banques seront notées en 2013. Tous les spécialistes ne sont pas enthousiastes. Une agence d'incubation de projets serait plus utile, selon eux, qu'une agence de notation pour une «vingtaine de banques».

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci a déjà annoncé que les banques allaient être notées en 2013. L'Algérie va se doter de l'instrument qui le permet : une agence de notation.

Selon le Délégué général de l'ABEF, M. Abderrezak Trabelsi, trois options sont sur la table : une agence locale, une société mixte en partenariat avec une agence de notation étrangère, ou plusieurs agences de notation. Rien n'a été encore décidé, a-t-il indiqué, en soulignant que de tels outils de notation sont nécessaires aussi bien pour les banques, que pour les entreprises et compagnies d'assurances «car l'information est capitale dans une économie de marché».

Un système de notation établi par la Banque centrale avec la collaboration du FMI et du Trésor américain a déjà été adopté en 2011. Il vise, selon M.Laksaci «à renforcer la capacité de détection précoce de vulnérabilité des banques, et établissements financiers, afin de préserver la stabilité du système financier mais aussi la protection des déposants». Selon le Délégué général de l'ABEF, la Banque d'Algérie est en train d'élaborer les critères de fonctionnement de ce système de notation (intervenants, parties habilitées à donner l'information et à la publier), mise en place de l'outil informatique et formation du personnel.

La notation permettra de faire «une évaluation précise de risques des banques» et aidera notamment à fixer les taux d'emprunt sur le marché inter-bancaire qui seront établis en fonction de la solidité financière de chaque banque.

UNE «NOUVELLE ORIENTATION»

La Banque d'Algérie a annoncé que les banques seront «notées» dès 2013 sur la base du système de notation adopté en 2011. La Banque d'Algérie a testé le système sur deux banques (publique et privée) pour «voir de manière pratique, le mode d'application de la notation» a indiqué Mohamed Laksaci.»

C'est une nouvelle orientation de la supervision sous l'angle des risques, car le système de notation permet de classer les banques selon le niveau de leurs performances, par rapport au niveau de leur maîtrise des risques», a indiqué de M. Laksaci. Le système sera appliqué à toutes les banques en 2013 et cela «donnera une orientation plus opérationnelle à l'approche de risque de la supervision».

Le système de notation prend en compte plusieurs indicateurs de solidité financière, outils de contrôle et d'évaluation, dont le ratio de solvabilité, le rendement des fonds propres, des actifs ainsi que la gestion de liquidité et des risques bancaires.

Certains spécialistes se posent la question de la nécessité de créer une agence spécialisée «pour suivre une vingtaine de banques». Ils admettent néanmoins que cela n'est pas mauvais, que la supervision bancaire assure un minimum de transparence et d'information sur l'observation des règles prudentielles par les banques dans leur pratique courante.

UNE LECTURE FINE DE L'ETAT DE LA BANQUE

La publication du bilan annuel, une obligation légale est en effet loin d'y satisfaire. Le bilan présente une image comptable de l'activité partielle, alors que l'approche prudentielle se fonde sur l'observation de ratios de liquidité et de solvabilité. Il y a une différence entre la performance annuelle d'une banque et le suivi de ses équilibres internes.

Les agences permettent une lecture bien plus fine et en temps réel de l'activité, en fonction des équilibres structurels. Les banques doivent communiquer leurs données en permanence aux agences de notation. Ce «reporting» est une obligation pour les banques, si elles veulent être notées. «Si elles ne sont pas notées, elles sont hors marché, explique un spécialiste.

Les banques font du reporting réglementaire à la Banque centrale, et du reporting opérationnel aux agences de notation qui assurent un suivi permanent. Les informations transmises portent notamment sur les grandes structures d'engagement, les fonds propres sous leurs diverses compositions, l'épargne collectée, les crédits consentis... «Ces données sont affinées pour donner une vision claire de la situation, et des perspectives de la banque.

UN RATIO DE SOLVABILITE PAS VRAIMENT «REJOUISSANT»

Ainsi, par exemple, une banque qui a peu de fonds propres (capital et emprunts à long terme), ne collecte que des dépôts à vue et prête à long terme, est dans une posture critique du point de vue des ratios de solvabilité, même si sa liquidité peut être très correcte» explique un spécialiste des questions bancaires.

Il souligne que ces ratios existent depuis longtemps avec leurs modes d'application et ne saisit pas pourquoi on a éprouvé le besoin de solliciter l'aide du FMI, et du Trésor américain. Ce même spécialiste s'étonne de la satisfaction exprimée par le gouverneur de la Banque au sujet du ratio de solvabilité des banques qui a atteint 24% à la fin 2011.

Pour M.Laksaci, un «ratio de solvabilité à 24% est très appréciable, surtout que le même ratio est nettement plus inférieur dans les pays frappés par les crises économiques et financières». «Les ratios de couverture de 24% sont peut être «rassurants», mais ils montrent surtout une capacité de crédit non employée» estime un expert en notant que cela signifie de manière prosaïque que les banques ne «parviennent pas à prêter».

«Cela n'a rien de glorieux dans une économie comme la nôtre qui a besoin d'investissements productifs et qui doit créer de nombreux emplois». «Au lieu de créer des agences de notation pour 20 banques, on ferait mieux de créer des agences d'incubation de projets» suggère-t-il.

Salem Ferdi

COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	L'Expression	Date	15 août 2012
Titre	Son Excellence Liu Yuhe, Ambassadeur De Chine, À L'Expression De nouveaux projets pour diversifier la coopération		

Son Excellence l'ambassadeur de Chine s'entretenant avec Ahmed Fattani



La coopération économique entre l'Algérie et la Chine, la crise syrienne, les rapports de force au Conseil de sécurité et les nouveaux bouleversements géostratégiques dans le monde, ont été évoqués par l'hôte de L'Expression.

Nous nous sommes battus côte à côte, dans les mêmes tranchées», c'est en ces termes que se résument les déclarations de M. Liu Yuhe, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, qui a effectué, hier, une visite de courtoisie à notre journal.

La coopération économique entre l'Algérie et la Chine, la crise syrienne, les rapports de force au Conseil de sécurité et les nouveaux bouleversements géostratégiques dans le monde, ont été évoqués par l'hôte de L'Expression.

Reçu par le directeur de la publication M.Ahmed Fattani, ainsi que par le staff rédactionnel, le diplomate chinois a, d'emblée, tenu à rappeler les «solides liens d'amitié et de fraternité» entre Alger et Pékin, tout en évoquant l'évolution des relations bilatérales, depuis la guerre de Libération à nos jours.

Les relations entre les deux pays, forgées en pleine guerre de Libération, connaissent une nette impulsion au cours de la dernière décennie, avec la mise en place d'un partenariat stratégique dans divers domaines. Le volume des échanges économiques a connu une sensible évolution. «Pour les sept premiers mois de l'année en cours, les échanges commerciaux entre les deux pays sont estimés à 7 milliards de dollars», indique M.Yuhe.

Même si beaucoup reste à faire, et du fait que la majorité des échanges sont à caractère commercial, le diplomate chinois a fait savoir que plusieurs projets d'investissements sont en phase de maturation au plus haut niveau.

Il est par exemple question de mettre en oeuvre, en partenariat avec l'Algérie, un vaste programme de promotion de la petite et moyenne entreprise, qui permettra non seulement de créer des emplois, mais surtout d'assurer une formation de qualité.

Il y a aussi le secteur des énergies renouvelables. La Chine compte contribuer à son développement. «Nous comptons diversifier notre coopération avec l'Algérie», ajoute M.Yuhe qui fera état de la construction d'une cimenterie à Relizane. Dans la même wilaya, la Chine compte également investir dans le secteur agricole. «Une vingtaine d'ingénieurs agronomes sont en formation en Chine» soulignera le diplomate.

A propos justement de formation, M.Yuhe l'estime à quelque 30.000 Africains, dont une centaine de techniciens algériens. Il affirme également que son pays envisage d'octroyer près de 18.000 bourses d'études aux étudiants africains.

Pour ce qui est de l'enseignement de la langue chinoise, l'ambassadeur de Chine n'écarte pas l'ouverture d'une chaire de chinois à l'Université d'Alger. Tout en rappelant l'existence d'une vingtaine d'instituts Confucius en Afrique, M.Yuhe a trouvé malheureux qu'un institut de même nature ne soit pas ouvert en Algérie.

Il affirme, toutefois, que la présence d'écoles privées dispensant des cours de chinois est une initiative à encourager. La situation en Syrie n'a pas été en reste du débat, puisque tout en rappelant la position de principe de son pays qui consiste à être contre toute ingérence étrangère en Syrie et l'atteinte à sa souveraineté, le diplomate se félicite de la position algérienne, qui privilégie le dialogue et le règlement de la crise par des voies diplomatiques.

D'après lui, le recours par les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux au veto au Conseil de sécurité est disproportionné. Il rappellera les dizaines de résolutions bloquées par les mêmes pays, pour la simple raison qu'elles ne servaient pas leurs intérêts.

Il convient de rappeler qu'avant la visite de l'ambassadeur de Chine, L'Expression a reçu respectivement les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Fédération de Russie à Alger.

Aziz ABBAS

Support	El Moudjahid	Date	16 août 2012
Titre	Fabrication de tracteurs agricoles Création à Alger d'une société algéro-américaine		

L'acte constitutif d'une société de fabrication de tracteurs agricoles sera signé aujourd'hui à Alger entre des entreprises algériennes et un groupe industriel américain.

L'acte constitutif d'une société de fabrication de tracteurs agricoles sera signé aujourd'hui à Alger entre des entreprises algériennes et un groupe industriel américain, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Le document sera signé par l'Entreprise nationale des tracteurs agricoles (ETRAG) et l'entreprise de commercialisation de matériel agricole (PMAT) pour la partie algérienne, et le Groupe industriel AGCO/Ferguson pour la partie américaine, précise la même source dans un communiqué. Implantée à Constantine, l'ETRAG est une entreprise publique économique (EPE) ayant pour mission la fabrication, le service après-vente, la maintenance des équipements et la pièce de rechange des tracteurs agricoles.

Quant à l'entreprise de commercialisation de matériel agricole (PMAT), implantée à Alger, elle compte quatre unités régionales à El Harrach (Alger), Oran, Constantine et Bou Saada (M'sila), spécialisées notamment dans la commercialisation et la maintenance des équipements agricoles.

Ces entreprises relèvent de la SGP-Equipements industriels et agricoles (Equipag). Le groupe américain Ferguson active dans la fabrication de matériels de travaux publics et de manutention.

EVENEMENTS

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	14 août 2012
Titre	Constantine Deux projets de l'ANSEJ brevetés par l'INAPI		

Deux (2) "trouvailles" industrielles réalisées par des entreprises créées à Constantine dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) viennent d'être brevetées par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a indiqué dimanche le directeur de l'Agence.

Les inventions brevetées ont trait à des spécialités liées à la mécanique de précision, a souligné Tarek Belmili pour qui ces brevets attestent de l'évolution palpable des petites et moyennes entreprises (PME) algériennes.

Le brevet d'innovation accordé par l'INAPI devra permettre aux gérants des PME concernées de conduire leurs projets d'investissement conformément aux standards universels et loin de tout procédé de bricolage, a ajouté le même responsable, rappelant la stratégie de développement économique locale visant à faire de la wilaya de Constantine un pôle de l'industrie mécanique.

Les innovations brevetées répondent à trois conditions essentielles, en l'occurrence la nouveauté, l'applicabilité industrielle et l'originalité (la non évidence), a rappelé M. Belmili.

Dressant un bilan détaillé des activités de l'ANSEJ en 2012, le même responsable a indiqué que 612 projets initiés par de jeunes promoteurs ont été financés durant le premier semestre 2012 contre 821 projets au cours de l'année 2011.

Durant l'exercice 2010, le nombre de projets financés ne dépassait pas les 675, a ajouté M. Belmili mettant l'accent sur l'évolution "notable" des PME, créatrices d'emplois et de richesses.

Plus de 7.180 PME financés à hauteur de 18 milliards de dinars ont été créées à la faveur du dispositif de l'ANSEJ depuis 1998, a ajouté le même responsable, précisant que près de 2.5 milliards de dinars ont été investis pour le financement des projets d'activités créés au titre du premier semestre 2012.

Le nombre d'emplois générés par ce dispositif d'aide à l'emploi avoisine les 20.000 postes, a encore souligné le responsable de l'ANSEJ, précisant qu'il a été procédé au blocage des investissements dans les créneaux des transports et de la location de voitures qui connaissent une saturation dans cette wilaya.

Le taux de recouvrement des crédits alloués aux jeunes promoteurs a été évalué à 66% par les responsables de l'ANSEJ qui ont également fait état de l'indemnisation par le Fonds de garantie de 213 dossiers déficitaires en raison de difficultés d'exploitation.

Support	El Moudjahid	Date	15 août 2012
Titre	Semaine d'amitié algéro-espagnole, M. José-Manuel Rodriguez-Martinez, consul général d'Espagne "Une opportunité de renforcement du partenariat économique"		

La manifestation «Semaine de l'Amitié algéro-espagnole», prévue le mois d'octobre prochain à Oran, constitue une opportunité pour le renforcement du partenariat économique entre les deux pays, a déclaré à Oran le consul général d'Espagne, M. José-Manuel Rodriguez-Martinez.

La manifestation «Semaine de l'Amitié algéro-espagnole», prévue le mois d'octobre prochain à Oran, constitue une opportunité pour le renforcement du partenariat économique entre les deux pays, a déclaré à Oran le consul général d'Espagne, M. José-Manuel Rodriguez-Martinez.

Cet événement se tiendra dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie et du 10e anniversaire de la signature du Traité d'Amitié, de Bon Voisinage et de Coopération liant les deux pays depuis le 8 octobre 2002, a-t-il indiqué à l'APS en marge d'une cérémonie organisée lundi soir à l'institut culturel espagnol «Cervantès» à l'occasion de la fin de mandat du directeur de cet établissement, M. Javier Galvan.

«La Semaine de l'Amitié algéro-espagnole sera mise à profit pour la tenue de journées économiques conviant pas moins de 250 entreprises des deux pays en vue de débattre les multiples possibilités d'investissement et de partenariat offertes dans l'Oranie», a précisé M. Rodriguez-Martinez.

«Ces rencontres seront axées sur des filières d'intérêt commun, offrant de réelles opportunités de partenariat gagnant-gagnant, notamment celles du bâtiment, de la construction, des services médicaux et paramédicaux et du transport», a-t-il fait savoir, ajoutant que «l'expertise espagnole est particulièrement appréciée dans l'Oranie, notamment dans le segment bâtiment», et que «l'industrie espagnole est, de son côté, en quête d'une nouvelle dynamique dans ce domaine d'activité». «Il n'est un secret pour personne que l'industrie du bâtiment en Espagne connaît des difficultés dues à une croissance trop rapide, et qu'elle doit maintenant se ressaisir à la faveur des opportunités offertes à l'international», a expliqué M. Martinez-Rodriguez.

Il existe 70 entreprises mixtes algéro-espagnoles déjà opérationnelles à Oran, a indiqué le consul général d'Espagne citant parmi elles «les plus emblématiques de la qualité du partenariat» entre les deux pays, à l'image de celles intervenant dans la construction du tramway (Isolux Corsan), la gestion de l'eau (Agbar) et la production d'ammoniac et de fertilisants (Fertiberia).

La Semaine de l'Amitié algéro-espagnole prévue en octobre à Oran permettra de «matérialiser les efforts déployés par les autorités des deux pays en vue de multiplier ces partenariats exemplaires qui génèrent un véritable transfert de technologies ainsi que l'emploi de la main-d'œuvre locale», a fait savoir par ailleurs M. Martinez-Rodriguez.

«L'Espagne est le premier pays de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'Amitié, de Bon Voisinage et de Coopération avec l'Algérie», a-t-il rappelé ajoutant en outre qu'une palette d'activités artistiques est aussi programmée à Oran lors de la Semaine de l'Amitié qui sera ponctuée par la fête nationale de l'Espagne (12 octobre) en commémoration de la Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492.

La cérémonie d'hier, présidée par le Consul général d'Espagne, s'est tenue en l'honneur du directeur partant de l'institut Cervantès, M. Javier Galvan qui a été promu au poste de chef de cabinet du Secrétaire général de cette institution culturelle à Madrid.

De nombreux universitaires et cadres des associations culturelles oranaises ont été invités à cette rencontre tenue sous le slogan «Quatre années de culture. L'institut Cervantès et Oran : une amitié profonde et durable».

Support	El Moudjahid	Date	16 août 2012
---------	--------------	------	--------------

Le 6e Salon International du Véhicule Industriel (SIVI 2012) se tiendra finalement du 8 au 13 octobre 2012, soit six jours d'exposition au lieu des quatre annoncés précédemment.



Le 6e Salon International du Véhicule Industriel (SIVI 2012) se tiendra finalement du 8 au 13 octobre 2012, soit six jours d'exposition au lieu des quatre annoncés précédemment.

Après avoir annoncé l'organisation du SIVI 2012 sur une durée de trois jours, pour passer à quatre dans une seconde annonce, la Safex (Société Algérienne des Foires et Expositions) revoit ses copies et opte pour une durée plutôt correcte pour un Salon d'une telle envergure, selon le site spécialisé auto-utilitaire.com.

En effet, la sixième édition du SIVI 2012 s'étalera sur une durée de six jours ce qui correspond aux attentes des exposants (concessionnaires de véhicules utilitaires et industriels), qui faut-il le rappeler, s'est déroulée sur une période de six jours lors de la précédente édition.

Selon une source proche du dossier, l'événement se tiendra du 8 au 13 octobre 2012, dans l'attente d'une confirmation officielle de la Safex.